

ÉVALUATION DU PROCESSUS DE L'EIS
DU PROJET D'AMÉNAGEMENT DE LA ZAC

LES VERGERS DU TASTA

Bruges (33)

Rapport final

rédigé par Ana Rivadeneyra Sicilia

février 2018

Financement

Cette étude a été cofinancée par l'Agence Régionale de Santé Nouvelle Aquitaine et Bordeaux Métropole.

Remerciements

Aux membres de l'équipe évaluatrice de l'EIS de la ZAC des Vergers de Tasta, Bob Clément (Agence d'urbanisme de Bordeaux Métropole Aquitaine), Céline Garnier (ORS Nouvelle Aquitaine), Sabine Giraud (ARS - Délégation départementale de la Gironde) et Arnaud Wiehn (IREPS Nouvelle Aquitaine), ainsi qu'à Joséphine Tamarit (ARS Nouvelle-Aquitaine) et Isabelle Haumont (Bordeaux Métropole), co-coordinatrices de l'EIS des Vergers de Tasta, qui ont accepté de participer aux entretiens réalisés dans le cadre de cette étude d'évaluation.

Citation recommandée

Rivadeneira-Sicilia, A. Évaluation du processus de l'EIS du projet d'aménagement de la ZAC « Les Vergers du Tasta » (Bruges 33). Rapport final, avril 2018.

SOMMAIRE

1 PRESENTATION DE L'ÉTUDE	4
1.1 Contexte, finalité et objectifs.....	4
1.2 Méthodes de collecte et d'analyse des données	5
1.3 Structure du rapport	5
2 CONTEXTE DE RÉALISATION DE L'EIS « LES VERGERS DU TASTA »	6
2.1 Le projet de la troisième phase de la ZAC du Tasta	6
2.2 Parties prenantes de l'EIS du Tasta	6
2.3 Approche conceptuelle et modèle d'application.....	8
3 RÉSULTATS	10
3.1 Modalités et conditions de mise en œuvre de l'EIS	10
3.1.1 Prospection.....	10
3.1.2 Sélection	11
3.1.3 Cadrage	13
3.1.4 Analyse des impacts.....	17
3.1.5 Recommandations	20
3.1.6 Rapport final	22
3.1.7 Suivi et évaluation.....	24
3.2 Facteurs de réussite liés aux conditions générales de planification et de réalisation de l'EIS	26
3.2.1 Facteurs relatifs à l'organisation de la démarche.....	26
3.2.1.1 Une volonté politique appuyée sur des mandats clairs envers les politiques publiques favorables à la santé	26
3.2.1.2 Une culture des valeurs et des principes partagés autour de l'EIS	27
3.2.1.3 Une gouvernance horizontale favorisant l'action intersectorielle et l'approche interdisciplinaire.....	28
3.2.2 Facteurs relatifs aux ressources mobilisées	30
3.2.2.1 Ressources humaines	30
3.2.2.2 Ressources financières et logistiques	32
3.2.2.3 Ressources temporelles.....	33
3.2.3 Facteurs relatifs aux approches théoriques, méthodes, procédures et outils encadrant la démarche.....	33
3.2.3.1 Une vision holistique de la santé	34
3.2.3.2 Une méthode standardisée mais souple pour s'adapter aux enjeux du contexte	35
3.2.3.3 Un recours aux outils opérationnels propres à la démarche EIS	36

4 PRÉCONISATIONS	38
4.1 Préconisations liées au déploiement des étapes d'une EIS.....	38
4.1.1 Prospection.....	38
4.1.2 Sélection.....	38
4.1.3 Cadrage.....	39
4.1.4 Analyse des impacts.....	40
4.1.5 Recommandations.....	40
4.1.6 Rapport final.....	41
4.1.7 Suivi et évaluation.....	41
4.2 Préconisations liées aux conditions générales de planification et de réalisation d'une EIS	42
5 CONCLUSION	43
6 RÉFÉRENCES	44
7 ANNEXES	46
7.1 Annexe 1 - Modèle logique de l'EIS « Les Vergers du Tasta ».....	47
7.2 Annexe 2 - Grille de caractérisation des impacts.....	49
7.3 Annexe 3 - Tableau de recommandations.....	50
7.4 Annexe 4 - Outil de suivi des recommandations.....	51
7.5 Annexe 5 - Grille de priorisation des impacts.....	52

1 PRESENTATION DE L'ÉTUDE

1.1 CONTEXTE, FINALITÉ ET OBJECTIFS

Les éléments qui suivent rendent compte de l'évaluation du processus de l'évaluation d'impact sur la santé (EIS) réalisée sur le projet de la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) « *Les Vergers du Tasta* » (Bruges 33) entre 2015 et 2017 à l'initiative de Bordeaux Métropole et de l'ARS Nouvelle Aquitaine. Il s'agissait d'une démarche expérimentale qui, globalement, poursuivait un double objectif : évaluer le potentiel de l'EIS comme démarche efficace pour intégrer la santé dans les politiques publiques, et développer des compétences en matière d'EIS afin de soutenir le déploiement futur de la démarche dans la région.

L'objectif général de cette évaluation de processus est d'examiner le déroulement de la première EIS menée dans l'ex-région Aquitaine afin de comprendre dans quelle mesure l'expérience a été fidèle aux bonnes pratiques répertoriées dans les textes et les référentiels internationaux¹. Plus précisément, il s'agit de réaliser une analyse de l'effectivité de son déploiement suivant trois objectifs spécifiques :

1. Décrire les modalités et les choix de mise en œuvre de chacune des étapes de l'EIS afin de repérer des leviers, des contraintes et des potentiels d'amélioration
2. Analyser les conditions générales de réalisation de l'EIS au regard des facteurs organisationnels identifiés dans la littérature comme contribuant à la réussite de l'EIS : ancrage institutionnel, gouvernance, culture partagée, vision holistique de la santé...
3. Apprendre de l'expérience et fournir des préconisations permettant de réintégrer les leçons apprises dans le déploiement d'autres démarches EIS à réaliser sur des projets ou des contextes de réalisation proches de celui du Tasta.

L'évaluation est structurée autour des questions générales suivantes :

- Dans quelle approche conceptuelle / sous quel modèle de pratique s'inscrit cette expérience EIS ?
- Comment s'est-elle passée ? Quel a été le déroulement de chacune de ses étapes d'application ? Quels dispositifs, procédures et outils ont été déployés ?
- Les choix de mise en œuvre sont-ils pertinents au regard des critères de qualité objectivés dans les guides et les référentiels méthodologiques ? Des points forts ? Des manques constatés ?
- Les moyens et les compétences mobilisés étaient en place et suffisants ? A quel point ont-ils permis de réaliser les activités prévues et d'atteindre les objectifs poursuivis ?
- Quelles sont les conditions organisationnelles clé qui peuvent ressortir de la mise en œuvre de cette EIS et informer d'autres démarches dans l'avenir ?

Cette évaluation a été menée par l'une des membres de l'équipe évaluatrice de l'EIS du Tasta. Il s'agit donc d'un exercice d'auto-évaluation visant un objectif d'apprentissage et d'amélioration continue qui s'est appuyée sur une connaissance directe du contexte de planification et de mise en œuvre de la démarche examinée.

¹ Voir Guides et référentiels consultés à la fin du rapport.

1.2 MÉTHODES DE COLLECTE ET D'ANALYSE DES DONNÉES

La méthode d'évaluation intègre une analyse documentaire, des observations directes au fil de l'EIS, et une approche qualitative basée sur des entretiens. Plus précisément, cette évaluation a fait appel à

- Une revue de la littérature sur deux axes : (1) des référentiels méthodologiques répertoriant des critères de qualité qui répondent aux exigences de bonne pratique EIS et (2) des articles scientifiques sur l'efficacité de l'EIS et les conditions de réussite associées.
- Un examen des documents et des rapports issus de l'EIS du Tasta : cahier de charges ; comptes rendus des réunions ; rapport intermédiaire et rapport final.
- Des observations faites lors de la planification et de la mise en œuvre de l'EIS.
- Des entretiens individuels semi directifs auprès des 4 membres de l'équipe évaluatrice de l'EIS et des 2 initiatrices et coordinatrices de la démarche.

1.3 STRUCTURE DU RAPPORT

Nous introduisons le rapport avec des informations de base sur le projet faisant l'objet de l'EIS et le contexte de mise en œuvre de la démarche à savoir, les institutions et acteurs engagés, leurs rôles et responsabilités respectifs, l'approche conceptuelle et le modèle d'application retenus.

Ensuite, nous présentons les résultats de l'évaluation. Dans une première partie nous décrivons le déroulement effectif de chaque étape de la démarche au regard des préconisations recueillies dans les guides et les référentiels méthodologiques consultés. Plus précisément, nous détaillons les choix et les conditions de mise en œuvre, les procédures et les acteurs mobilisés, les leviers, les contraintes et les potentiels d'amélioration. Dans une deuxième partie nous analysons les conditions générales de réalisation de l'EIS, notamment celles relevant du contexte au sein duquel elle a été menée et en lien avec les facteurs de réussite identifiés dans la littérature.

Le rapport se clôture avec des préconisations formulées à partir des apprentissages tirés de l'analyse de l'expérience du Tasta. Plus précisément, elles ont pour vocation d'apporter un éclairage à la conception et au déploiement d'autres EIS.

2 CONTEXTE DE RÉALISATION DE L'EIS « LES VERGERS DU TASTA »

2.1 LE PROJET DE LA TROISIÈME PHASE DE LA ZAC DU TASTA

Le quartier du Tasta se situe sur la commune de Bruges au nord de l'agglomération bordelaise et sur un territoire de 45 hectares sur la rive ouest du Lac de Bordeaux. Le projet de la ZAC est découpé en trois phases, dont les deux premières, déjà réalisées, intègrent deux-tiers du programme de construction, ainsi que l'ensemble des équipements, commerces et services programmés sur le territoire de la ZAC. La phase 3 prévoit la production des logements, le réaménagement des espaces publics et l'amélioration du cadre de vie par la préservation de la nature en ville.

Pour la construction de logements, la troisième phase du projet prévoit de bâtir environ 600 logements et porte une attention particulière sur les publics socialement défavorisés avec la création de logements sociaux et le souhait de renforcer la mixité sociale au sein du quartier. Les prescriptions sur l'implantation du bâti (accès et cheminements, lieux collectifs et espaces extérieurs privatifs) sont pensées dans la continuité des espaces publics. Une programmation des espaces communs en lien avec l'espace public renforcera les capacités d'appropriation et d'occupation du quartier par ses habitants.

Pour l'aménagement des espaces publics, le plan guide propose l'apaisement et la sécurisation des voiries existantes et le renforcement du réseau de sentes traversant la zone d'implantation du projet afin de renforcer la fluidité et la diversité des déplacements. La présence de l'eau sur le quartier conduit à une attention particulière au travers de la valorisation paysagère des bassins et canaux et de l'amélioration des fonctionnalités du système d'assainissement et de gestion des eaux pluviales.

La troisième phase du projet prévoit enfin une reprise générale et une requalification des espaces publics sur l'ensemble de la ZAC. Si les phases 1 et 2 avaient misé sur des équipements associés à des espaces publics, la phase 3 mise sur la polyvalence d'espaces extérieurs et le développement du lien social. Plusieurs sites ont été identifiés pour accueillir des actions sollicitant l'engagement des habitants. L'objectif est de créer le contexte favorable à une mixité sociale que ce soit au travers d'actions socio-culturelles, des services mutualisés, ou des nouveaux espaces de sociabilité tels que des placettes urbaines, des espaces verts, les berges des canaux, etc.

2.2 PARTIES PRENANTES DE L'EIS DU TASTA

La commande initiale à l'origine de l'EIS a été portée par la Direction du développement durable de Bordeaux Métropole et par la Direction de la santé publique de l'ARS Nouvelle Aquitaine. A partir de cette entente initiale, plusieurs institutions publiques, structures et acteurs clé présents sur le territoire métropolitain se sont engagés dans les trois instances créées : (1) le comité de pilotage, instance de gouvernance responsable de la supervision et validation de l'EIS ; (2) le groupe des personnes ressources, somme d'expertises mobilisables au fil de la démarche ; et (3) l'équipe évaluatrice, responsable de sa mise en œuvre.

Le comité de pilotage (COPIL) incluait des élus et des représentants des deux institutions commanditaires de l'EIS, Bordeaux Métropole et l'ARS Nouvelle Aquitaine, ainsi que d'autres institutions publiques et parties prenantes de la ZAC, y compris la Mairie de Bruges, le Conseil

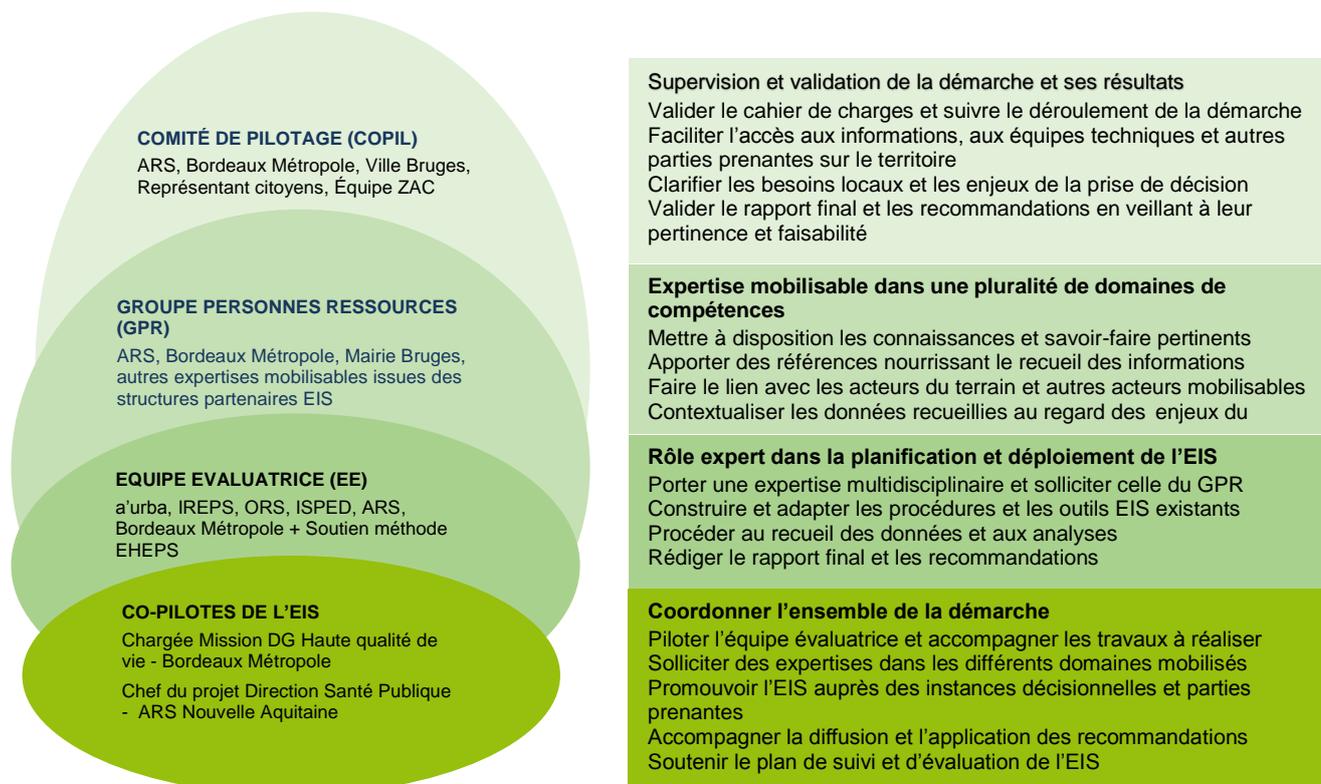
départemental de la Gironde, le bureau d'étude paysager en charge de l'opération et un représentant des habitants du Tasta. Les membres de l'équipe évaluatrice et une chercheuse EHESP accompagnant l'expérimentation ont également participé aux réunions du COPIL afin de rendre compte de l'avancement et des résultats.

Le groupe des personnes ressources (GPR) intégrait une somme des responsables et des professionnels des services de l'ARS, de Bordeaux Métropole et de la Ville de Bruges. Ce groupe rassemblait des connaissances et des compétences mobilisables et relevant des domaines divers tels que la santé environnementale, la promotion de la santé, la participation citoyenne, l'aménagement du territoire, l'urbanisme, et le développement durable. Ces personnes ont été disponibles tout le long de l'EIS pour répondre aux sollicitations de l'équipe évaluatrice et pour appuyer la contextualisation des données recueillies au regard des enjeux de la ZAC et la validation des impacts et des recommandations.

L'équipe évaluatrice (EE) était sous la coordination des deux initiatrices de l'expérimentation. L'équipe était constituée par des représentants des structures locales réunissant des compétences en matière d'urbanisme (a'urba), d'observation de la santé (ORS Aquitaine), promotion de la santé (IREPS) et recherche universitaire (ISPED). L'équipe évaluatrice se complétait avec un ingénieur d'études en santé environnementale de la délégation départementale 33 de l'ARS et deux stagiaires en promotion de la santé et en anthropologie sociale niveau master.

La figure 1 présente l'ensemble des institutions et acteurs participant à la démarche et synthétise leurs rôles et responsabilités respectifs.

Figure 1. Rôles et responsabilités des acteurs de l'EIS du Tasta



Idéalement la participation citoyenne doit être soutenue dans toutes les étapes de la démarche EIS afin de rapprocher les analyses des avis et des expériences de la population concernée

par le projet évalué². Toutefois, à la lumière des acteurs engagés dans l'EIS du Tasta, nous observons certaines limites par rapport à la prise en compte de l'avis citoyen. Même si l'inclusion d'un représentant des habitants du Tasta au COPIL répondait à une véritable intention de les associer à la démarche, les difficultés à concilier le temps de la décision politique avec le temps requis pour mettre en place des EIS participatives a restreint l'accomplissement de cet objectif. Cette contrainte s'est aggravée par l'absence d'associations actives dans le quartier. Le rôle des habitants du Tasta a été ainsi limité à celui des informateurs clé par le biais de l'enquête qualitative réalisée auprès des résidents et des riverains de la ZAC.

2.3 APPROCHE CONCEPTUELLE ET MODÈLE D'APPLICATION

La définition la plus courante de l'EIS est celle proposée dans le consensus de Göteborg, texte de référence international qui établit les concepts, les valeurs et les grandes orientations de l'EIS : « une combinaison de procédures, méthodes et outils qui permettent de juger des effets possibles d'une politique, d'un programme ou d'un projet sur la santé de la population et la distribution de ces effets au sein de la population »³. Une définition plus récente la présente comme « une pratique de santé publique qui utilise un ensemble de méthodes et une variété de sources de données (de toutes natures) pour estimer les effets potentiels (positifs et négatifs) d'une proposition de projet ou de politique sur la santé et les inégalités de santé d'une population donnée avant qu'une décision ne soit prise afin de fournir des recommandations réalistes visant à atténuer (ou éviter) les effets négatifs et maximiser les effets positifs »⁴.

Le modèle d'application de l'EIS du Tasta s'est inspiré de l'approche conceptuelle présentée dans le consensus de Göteborg. Plus précisément, elle s'est fondée sur une vision holistique de la santé qui tient compte de l'ensemble des déterminants d'ordre social, économique et environnemental agissant sur l'état de santé et le bien-être de la population. Par ailleurs, les valeurs fondamentales de la démocratie, la justice sociale, le développement durable et l'utilisation éthique des données probantes, également évoqués dans le consensus de Göteborg, ont guidé la collecte et l'analyse des données dans le cadre de l'EIS du Tasta, dès l'étape de sélection jusqu'à la formulation des recommandations.

D'un point de vue plus opérationnel et, suivant la catégorisation de Harris Roxas et Harris⁵, l'EIS du Tasta relève du modèle de pratique de soutien à la décision. Ce modèle se caractérise par l'intérêt des autorités publiques à promouvoir l'EIS suivant leur préoccupation à intégrer la santé dans leurs politiques. La procédure se réalise sur une base volontaire et en collaboration étroite avec les responsables du projet, ce qui se révèle potentiellement plus approprié pour favoriser la prise en compte des recommandations⁶. Effectivement, ces conditions se reproduisent dans l'EIS du Tasta compte tenu de l'intérêt de Bordeaux Métropole et de l'ARS à piloter la démarche sur le territoire métropolitain et de l'implication active des responsables du projet de la ZAC dès le début de l'expérimentation.

Les textes et les guides méthodologiques de référence proposent une démarche structurée en plusieurs étapes qui permet d'encadrer les interventions nécessaires à la mise en œuvre

² Gauvin FP, Ross MC. La participation citoyenne dans L'évaluation d'impact sur la santé : Survol des enjeux. CCNPPS; 2012.

³ WHO ECHP. Health Impact Assessment. Main concepts and suggested approach. Gothenburg Consensus Paper. Copenhagen: WHO Regional Office for Europe; 1999

⁴ St-Pierre L. Référentiel des bonnes pratiques de l'Evaluation d'impact sur la santé pour l'établissement des compétences essentielles. UIPES ; 2015.

⁵ Harris-Roxas B, Harris E. Differing Forms, Differing Purposes: A Typology of Health Impact Assessment. Environmental Impact Assessment Review 2011; 31: 396-403

⁶ Tremblay E, St-Pierre L, Viens C. L'évaluation d'impact sur la santé en Montérégie : un processus appuyé sur le courtage de connaissances. Glob Health Promot. 2017;24(2):66-74.

de l'EIS tout en offrant la flexibilité nécessaire pour s'adapter à son contexte d'application. Parmi les éléments du contexte à considérer nous pouvons évoquer la nature du projet soumis à l'étude, l'accessibilité aux informations scientifiques, la capacité et la possibilité de consulter la population concernée, et l'échéancier de décisions du projet évalué. Tous ces éléments posent des enjeux déterminant le déroulement de toute démarche EIS.

Dans le cas de l'EIS du Tasta, le processus d'application a été séquencé en 7 étapes principales, y compris une étape préalable de prospection visant l'établissement des collaborations et les partenariats nécessaires au bon déroulement de la démarche. La figure 2 illustre l'ensemble du processus et détaille les objectifs, procédures, livrables et acteurs mobilisés pour chaque étape d'application.

Figure 2. Processus de l'EIS de la ZAC du Tasta : étapes, activités, intrants et acteurs engagés

Prospection	<ul style="list-style-type: none"> Établissement des partenariats et collaborations – Présenter la démarche et obtenir le portage et l'ancrage institutionnel – Conclure une entente de collaboration entre les structures porteuses – Mettre sur pied l'équipe évaluatrice – Etablir contacts préliminaires COPIL et groupe personnes ressources 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Réunions d'information, de sensibilisation et de concertation ✓ Accords de principe, lettres d'intention et conventions 	ARS; Bordeaux Métropole
	<ul style="list-style-type: none"> Travaux préparatoires – Identifier des projets susceptibles de faire l'objet de l'EIS – Rechercher des ressources financières internes et externes 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Appel à projets INPES ✓ Ressources propres 	ARS, Bordeaux métropole
Sélection	<ul style="list-style-type: none"> Sélection du projet – Discuter sur les projets présélectionnés en identifiant les caractéristiques susceptibles d'influencer la santé – Sélectionner le projet par une appréciation rapide des effets sur la santé et de l'opportunité de mener une EIS 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Réunion de sélection 	Directions Bordeaux Métropole ; Equipe évaluatrice
	<ul style="list-style-type: none"> Travaux préparatoires – Consulter les porteurs du projet sur les conditions d'implantation – Mettre sur pied le groupe des personnes ressource et le COPIL – Sensibiliser les parties prenantes à l'EIS et aux enjeux du projet évalué durant 2 jours de formation/action encadrée par l'EHESP 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Documents du projet ✓ Documentations d'appui aux séances formation / action EHESP ✓ Visite site du projet 	Equipe évaluatrice, Responsables ZAC, Professionnels (Bordeaux Métropole, ARS, Bruges), EHESP
Cadrage	<ul style="list-style-type: none"> Elaboration du cahier de charges – Faire la synthèse du dépistage et ajuster les éléments à analyser – Elaborer et ajuster le modèle logique – Valider le périmètre de l'EIS, composantes et déterminants à examiner – Rédiger et valider de cahier de charges 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Documents du projet ✓ Modèle logique ✓ Cahier de charges 	Equipe évaluatrice COPIL
	<ul style="list-style-type: none"> Collecte et analyse des données – Recenser, collecter et synthétiser des données probantes sur les déterminants mis en cause – Recueillir et analyser des informations contextuelles sur le projet, la population et le territoire d'implantation 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Documentation du projet, articles scientifiques et littérature grise ✓ Enquête qualitative et observations terrain 	Equipe évaluatrice Personnes ressource Professionnels et habitants Tasta
Analyse	<ul style="list-style-type: none"> Analyse et caractérisation des impacts – Analyser les impacts potentiels au regard des données probantes et des informations contextuelles recueillies 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Grille caractérisation d'impacts ✓ Outil priorisation d'impacts 	Equipe évaluatrice Personnes ressource
	<ul style="list-style-type: none"> Formulation des recommandations – Synthétiser les impacts potentiels selon le contexte local – Consulter les personnes ressources – Rédiger des recommandations 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Tableau des recommandations 	Equipe évaluatrice Personnes ressources
Recommandations	<ul style="list-style-type: none"> Rédaction du rapport – Assembler le rapport final et le soumettre au COPIL – Prioriser les recommandations et ajuster la version finale – Valider le rapport et le remettre aux porteurs de l'EIS – Diffuser le rapport auprès des parties prenantes 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Première version rapport ✓ Matrice de priorisation d'impacts & recommandations ✓ Rapport final validé ✓ Plan de communication 	Equipe évaluatrice, COPIL, Service Communication Bordeaux Métropole, ARS
	<ul style="list-style-type: none"> Suivi des recommandations et évaluation de l'EIS – Élaborer un plan de suivi des recommandations – Assurer le suivi de la prise en compte des recommandations et l'évaluation de processus et des résultats de l'EIS 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Outil suivi prise en compte recommandations ✓ Plan de suivi et d'évaluation de l'EIS 	Equipe évaluatrice Bordeaux métropole, ARS
Rapport			
Suivi et évaluation			

3 RÉSULTATS

3.1 MODALITÉS ET CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE DE L'EIS

Nous décrivons ici le déploiement effectif des étapes de l'EIS du Tasta. Chaque étape est introduite par un encadré du texte synthétisant les préconisations recueillies dans les référentiels méthodologiques consultés en ce qui concerne l'objectif poursuivi et les dispositifs, les procédures et les outils à mobiliser. Nous décrivons ensuite les choix de mise en œuvre et les conditions d'exécution de l'étape analysée, ainsi que les leviers et les potentiels d'amélioration à partir de l'analyse de la documentation du projet et des avis recueillis auprès des coordinatrices de l'EIS et les membres de l'équipe évaluatrice interviewés.

3.1.1 Prospection

Objectif : Si cette étape n'est pas décrite dans les référentiels méthodologiques, dans la pratique elle s'avère essentielle compte tenu de la nature collaborative qui caractérise l'EIS, une démarche qui sollicite une pluralité d'acteurs en vue d'accomplir un ensemble de tâches différentes souvent dans un contexte de ressources et de temps limités. Le but de cette phase préparatoire est d'assurer le portage institutionnel, les collaborations, les partenariats et les moyens nécessaires au bon déroulement de la démarche. Une présélection des projets susceptibles de faire l'objet de l'EIS est également envisageable dans cette étape. **Dispositifs, procédures et outils opérationnels** : réunions d'information, de sensibilisation et de concertation.

Choix de mise en œuvre et conditions d'exécution

Dans le contexte de l'EIS du Tasta, cette première étape a été cruciale compte tenu du choix de départ de mobiliser le maximum des ressources et d'impliquer largement des organismes publics et des structures et acteurs de proximité. Ce choix a demandé des efforts additionnels d'organisation, de communication et de concertation de la part des initiatrices de la démarche.

Dans un premier temps, les deux coordinatrices se sont mobilisées en interne pour obtenir le soutien et le portage institutionnel de leurs directions respectives au sein de Bordeaux Métropole et de l'ARS Nouvelle Aquitaine. Une fois obtenu le feu vert, elles ont établi des premiers contacts afin de constituer l'équipe évaluatrice. Pour ce faire, elles se sont appuyées sur des partenariats existants avec des opérateurs présents sur le territoire métropolitain et présentant les compétences requises. Tel que l'exprime l'une des coordinatrices, au-delà des objectifs opérationnels de mise en œuvre de l'EIS, le but était aussi d'assurer un apprentissage collectif et une montée en compétences des opérateurs locaux qui pourraient, par la suite, appuyer le déploiement d'autres EIS dans la région.

Dans notre équipe évaluatrice on voulait réunir les compétences locales de proximité et monter en compétences à plusieurs, pour pouvoir éventuellement déployer d'autres EIS après. On avait fait le choix de former une équipe large. C'est peut-être facteur de complexité, mais en même temps ça nous permettait d'avoir plusieurs intervenants qui ayant eu cette expérimentation, pouvaient ensuite à leur tour la multiplier.

Une première réunion d'information a été organisée en mars 2015 à Bordeaux Métropole à l'intention des directions métropolitaines de participation, urbanisme, mobilité, nature et planification urbaine et réunissant des responsables des services et d'autres professionnels intéressés à la question de l'urbanisme favorable à la santé. Cette réunion a été aussi l'occasion de les sensibiliser à la démarche EIS et de lancer une première réflexion sur des projets métropolitains en cours susceptibles de faire l'objet de l'expérimentation.

A ce moment j'avais déjà constitué un petit groupe de personnes motivées par la question de l'urbanisme favorable à la santé. J'y ajoute une personne de la mobilité qui était très intéressée à faire une EIS sur le plan piéton. Et du coup, ce groupe-là s'est consolidé un peu plus. L'idée c'était de les sensibiliser et de voir si c'était faisable de faire une expérimentation métropolitaine. On a aussi échangé sur différents projets en cours portés par Bordeaux Métropole, sur des domaines dans lesquels on pouvait travailler : l'aménagement, la mobilité, les espaces publics

L'appel à projet EIS de l'INPES est venu donner une impulsion majeure à la démarche. Bien que les bases pour l'expérimentation étaient assurées indépendamment de ce soutien financier, le besoin de répondre dans le délai établi par l'INPES a accéléré la concertation avec les différents acteurs pour lancer l'expérimentation. La mobilisation des compétences au sein d'un équipe évaluatrice qui venait d'être constituée fut mise au profit pour la formulation d'un protocole qui serait retenu pour financement.

Tout a été précipité par l'AAP de l'INPES qui est arrivé début avril. C'est la logique de l'APP qui a facilité les choses : on répond et on verra si notre proposition est retenue ou pas, peu importe, cela ne nous engage pas. Et si on est accepté, on se lance, on innove et en plus, on a une subvention pour mener à bien notre expérimentation

3.1.2 Sélection

Objectif : Etape essentielle d'une EIS, cette phase vise à déterminer s'il y a lieu d'effectuer une EIS à partir d'une lecture préliminaire des impacts du projet d'une part, et d'une appréciation des conditions de faisabilité et d'opportunité politique de mener l'EIS d'autre part. Il s'agit d'analyser rapidement de quelle manière les mesures envisagées pourraient avoir des impacts significatifs sur les déterminants de la santé et, dans l'affirmative, identifier quels éléments du projet sont susceptibles d'influencer la santé ou le bien-être de la population. **Dispositifs, procédures et outils d'application :** une réunion de sélection idéalement avec les différentes parties prenantes des projets soumis à examen. Relevé rapide des liens potentiels entre ces projets et la santé à l'aide d'une grille axée autour des déterminants de la santé et des questions évaluatives complémentaires en vue de juger la valeur ajoutée de l'EIS. L'enjeu ici est de garantir une procédure de sélection systématique et transparente. Si aucun impact significatif n'est décelé où, si les conditions de faisabilité et d'opportunité politique ne sont pas jugées favorables à la réalisation de l'EIS, la procédure s'arrête ici. Par contre, si des impacts potentiels significatifs sur la santé et la qualité de vie sont décelés, l'EIS se poursuit.

Choix de mise en œuvre et conditions d'exécution

Une première réunion pour réaliser la sélection du projet à soumettre à l'EIS fut réalisée en avril 2015 avec la participation des membres de l'équipe évaluatrice et des représentants des directions de Bordeaux Métropole responsables des projets préalablement identifiés lors de l'étape de prospection et qui étaient susceptibles de faire l'objet de l'expérimentation.

On avait prévu de se revoir début avril, un mois après la première réunion de mars, et comme il y a eu l'appel à projets, moi, j'ai mobilisé en interne les directions de l'urbanisme et de la mobilité en leur disant, « quel projet avez-vous qui pourrait donner lieu à une EIS ? » Ils avaient réfléchi en amont sur deux ou trois projets et ils les ont présentés dans la réunion d'avril.

Suite à une revue rapide des projets une priorisation fut réalisée à l'aide des critères suivants : (1) un projet urbain en cours de définition ; (2) incorporant plusieurs composantes et pouvant donc affecter une multiplicité de déterminants ; (3) d'une envergure modeste afin de faciliter un objectif d'apprentissage collectif ; (4) en régie par la Métropole et assurant ainsi un contexte décisionnel favorable ; et (5) soumis à un calendrier qui correspond bien à une démarche EIS.

On a échangé pour savoir quel projet pourrait s'intégrer dans la démarche. On a voulu faire valoir la nature ou la dimension du projet, le fait qu'on ne voulait pas s'engager dans quelque chose trop lourd. Il y avait aussi le calendrier, le principe était que l'EIS ne devait en aucun cas être motif de retard pour le projet. Et aussi, ce qui a prévalu a été le fait que l'opération de la ZAC était une opération en régie, que la décision va être prise au niveau de la Métropole, ce qui présentait un avantage en termes de facilité de processus de décision.

A l'issue d'un échange de groupe, il a été décidé de réaliser l'EIS sur la phase 3 du projet de la ZAC « Les Vergers du Tasta » à Bruges. Il semblerait qu'un biais de sélection ait pu s'opérer à l'égard du choix du projet retenu, compte tenu que les responsables de la ZAC étaient à la recherche d'appuis du secteur de la santé pour faire avancer leur projet même si, dans les faits, il avait un faible potentiel en termes des impacts inconnus pouvant affecter la santé et le bien-être des habitants et usagers du quartier. En effet, plusieurs études et consultations citoyennes réalisées dans les phases 1 et 2 de la ZAC avaient déjà fourni des informations utiles pour l'aménagement des espaces publics de la phase 3. En outre, le choix final reflétait aussi l'intérêt des coordinatrices de l'EIS de débiter sur une base exploratoire en visant un projet d'envergure modeste et peu controversé susceptible de favoriser un apprentissage par la pratique ainsi que le bon déroulement de l'expérimentation.

J'ai l'impression que cette étape de sélection, elle n'a pas été menée de façon orthodoxe (...) C'était plutôt l'opportunité, il y avait ce projet-là, un contexte politique favorable, un portage de Bordeaux Métropole. Ça tombait bien dans le timing, c'était une première EIS, il ne faut pas partir sur quelque chose de trop dur... Après, est-ce que c'était le projet le plus pertinent parmi tous les projets de Bordeaux Métropole ? C'était déjà un projet avec un cadre de vie déjà agréable, ils pensaient déjà à plein de choses, en termes de déplacements, d'espaces collectifs... alors je pense qu'il y a d'autres projets sur lesquels on aurait eu beaucoup plus de choses à dire et à faire évoluer, mais cela était peut-être aussi plus compliqué

De ce fait, en dépit d'un choix de projet « opportuniste », le potentiel de gain ne s'en trouvait pas diminué au regard des objectifs stratégiques de l'EIS. En plus, au-delà de l'objectif d'apprentissage déjà évoqué plus haut, il y avait aussi l'objectif de nouer des relations de confiance avec les différentes parties prenantes afin de les impliquer et les sensibiliser à la procédure EIS. Enfin et, tel que l'indique l'une des interviewées, bien que la décision finale relève d'un choix politique, il ne faut pas oublier dans cette étape le rôle essentiel de l'équipe évaluatrice pour éclairer les décideurs au regard des choix à réaliser du point de vue de la santé.

De toute façon on ne pourrait pas aller contre le souhait politique, si c'est ce projet qu'ils veulent évaluer on ne peut pas leur dire, « non cela ne vaut pas trop le coup... » On peut par contre leur amener des arguments, et après c'est le politique qui décide. A la fin c'est un choix politique, mais au moins qu'on puisse en tant qu'évaluateurs, dire quel est le projet qui nous semble le plus intéressant, ou les classer... au moins leur expliquer pourquoi on prendrait celui-ci en premier, ou celui-là. Et après laisser les choix politiques.

Contraintes et potentiels d'amélioration

Compte tenu qu'aucune grille n'a été appliquée pour sélectionner le projet à soumettre à l'EIS, il a été évoqué l'intérêt de prévoir un travail en amont au sein de l'équipe évaluatrice pour mieux cerner les enjeux au regard de la santé et de ses déterminants. Selon l'une des interviewées, à défaut d'une grille de sélection, cela aurait permis de travailler sur une liste

préalable des questions évaluatives permettant de mieux apprécier la plus-value de l'EIS au regard de la nature et du contexte de mise en œuvre de chacun des projets examinés.

Pour la sélection du projet on n'a pas eu le temps de se voir avant, de préparer des questions essentielles qui peuvent permettre d'avoir plus d'éléments sur la plus-value d'appliquer une EIS, des éléments précis sur les projets proposés. On a été un peu dans le flou, chacun a posé des questions mais on n'avait pas réfléchi ensemble, l'équipe évaluatrice (...) Peut-être qu'on n'aurait pas choisi ce projet si nous avions eu tous ses éléments. Si c'était un prochain projet, il faudrait qu'on ait plus d'éléments sur les projets

3.1.3 Cadrage

Objectif: Le cadrage constitue l'étape de formulation des paramètres de l'EIS et de constitution du COPIL. Les travaux à mener permettent de faire la synthèse des éléments identifiés lors de la sélection et de planifier les analyses en fonction du temps alloué et des informations et ressources nécessaires. Cela inclut la définition des objectifs, du périmètre et de l'envergure de l'EIS, des sources des données et des méthodes à employer, du plan de suivi et d'évaluation de l'EIS, et du partage des tâches et responsabilités au sein de l'équipe évaluatrice. Cette étape permet de déterminer l'ampleur et le degré d'exhaustivité de l'analyse qui suivra. **Dispositifs, procédures et outils d'application :** Elaboration du modèle logique de l'EIS, un diagramme des chemins causaux rendant explicites les hypothèses qui relient les éléments du projet évalué et les effets anticipés sur la santé. Il est très utile pour identifier les questions qui guideront la collecte et analyses des données et pour assurer la transparence et la rigueur des analyses. Formulation et validation du cahier de charges de l'EIS. Mise sur pied du COPIL.

Choix de mise en œuvre et conditions d'exécution

La configuration définitive du COPIL a eu lieu lors de cette étape de planification. Aux décideurs et représentants des structures commanditaires de l'EIS se sont ajoutés des élus de la délégation départementale de l'ARS et de la Maire de Bruges, des responsables des services techniques de Bordeaux Métropole et de la municipalité de Bruges, une représentante du bureau d'étude paysager en charge de l'opération et un représentant des habitants du Tasta. Un représentant des bailleurs sociaux avait été également invité au COPIL bien qu'il n'ait pas pu assister à aucune des réunions réalisées au fil de la démarche.

C'était à ce moment qu'on a initié des contacts avec la ville de Bruges, les élus... avec les services techniques de la ville... l'échelon régional et départemental, au niveau de la collectivité, les services qui étaient du projet, soit la personne elle-même soit sa directrice... ils étaient tous désignés d'office et après, quelques compétences supplémentaires aussi. Il aurait été bien qu'y soit aussi un représentant des bailleurs sociaux, on lui avait dit mais après il n'a jamais pu se rendre disponible.

La formation du groupe des personnes ressources et l'élaboration et validation du cahier de charges de l'EIS ont complété les travaux réalisés à cette étape de planification.

Dans un premier temps, les deux coordinatrices de l'EIS se sont mobilisées en interne pour identifier des professionnels des directions et des services de Bordeaux Métropole et de l'ARS qui, de par leurs compétences, étaient susceptibles de participer au groupe des personnes ressources. Ces personnes ont été invitées à une réunion préalable d'information afin de leur présenter la démarche EIS et de solliciter leur expertise.

On a fait un travail en interne toujours avec l'idée de préparer le terrain pour l'avenir (...) On a fait une réunion sur l'EIS à l'ARS avec la participation de Bordeaux Métropole. C'était surtout pour informer les personnes qui pourraient participer par la suite au GPR. Parce que cela pourrait mobiliser certaines compétences que possède l'ARS, notamment en santé environnementale, mais aussi en promotion de la santé. Et aussi pour intéresser les collègues de la délégation départementale, ainsi que d'autres acteurs opérationnels de la Métropole

Dans un deuxième temps, les professionnels ayant exprimé leur volonté à participer à l'EIS ont été conviés à une formation-action de deux jours confiée à l'EHESP et avec le soutien du CNFPT. La formation a été aussi ouverte aux membres de l'équipe évaluatrice et aux élus et responsables des services techniques et d'urbanisme de la Mairie de Bruges. Le but était de doter les participants d'un socle des connaissances communes autour de l'EIS, ainsi que de les familiariser aux enjeux du projet de la ZAC. En plus, dans un souci d'introduire les premiers éléments du cadrage, une analyse rapide des impacts de la phase 3 de la ZAC fut réalisée à l'aide d'une grille proposée par l'EHESP.

Avec la formation on avait toujours le but de sensibiliser à cette nouvelle démarche. On y avait mis autant de participants de l'ARS que de Bordeaux Métropole pour que le GPR puisse être alimenté par les deux institutions. Et tout cela en sachant que nous avions un projet à soumettre à l'EIS et alors qu'on voulait qu'ils se l'approprient. On avait un temps de présentation sur l'EIS et sur le projet de la ZAC et, après, des ateliers avec une grille de sélection, pour qu'ils comprennent aussi la démarche

L'objectif de créer une culture commune autour des valeurs et des principes fondamentaux propres à l'EIS fut aussi l'un des fils conducteurs de cette formation-action. L'idée était de se servir de ces deux jours d'échanges et d'apprentissages partagés pour renforcer des réseaux et des partenariats intersectoriels qui faciliteraient par la suite les travaux collaboratifs tout le long la démarche.

Avec la formation il y avait aussi le souci de créer une culture commune autour de l'EIS. Elle a soulevé beaucoup de questionnements, d'appétences, d'envie de connaître un peu mieux l'EIS, les déterminants.... Il a fallu qu'on y soit ensemble. Et cela, c'est vraiment le côté positif. Parce qu'il fallait aussi qu'on apprenne à fonctionner et à repérer le positionnement des uns et des autres, pour établir des relations, des partenariats, pour travailler ensemble... oui, la formation était intéressante, était bien construite

D'après l'une des membres de l'équipe évaluatrice moins familiarisée avec l'EIS, au-delà d'une sensibilisation, cette formation lui aurait apporté les premiers éléments méthodologiques pour s'approprier la démarche et pour mieux orienter sa contribution à l'égard des travaux à mener au sein de l'équipe évaluatrice.

Je ne connaissais pas la méthodologie de l'EIS, alors ils nous ont présenté la méthodologie et aussi le projet de la ZAC. Moi, cela m'a permis de mettre un pied dedans, de connaître la méthode, même si ça restait théorique (...) Ça a permis qu'on ait, tous, le même niveau de connaissance du projet et de ses enjeux, ainsi qu'un regard d'ensemble sur l'étape du cadrage et sur le périmètre

A la suite de cette formation, une journée de travail réunissant le groupe des personnes ressources, y compris les partenaires de la ville de Bruges, et les responsables techniques du projet de la ZAC a été proposée par l'équipe évaluatrice. Réalisée dans le quartier du Tasta à Bruges, l'agenda incluait une visite de terrain au site de la ZAC en vue de rapprocher les participants des réalités du quartier et des enjeux du contexte d'implantation du projet évalué. D'après les témoignages recueillis, cet objectif a été atteint.

Déjà de voir les élus et les techniciens de Bruges, de les voir réagir au projet, et puis après, de pouvoir voir le site... tout cela était aussi incontournable. Il y a d'ailleurs des choses qu'on perçoit différemment quand on est sur place, le bruit, les espaces ouverts, la disposition des logements, l'eau... Oui, cette visite était vraiment incontournable

Après cette visite sur site et, afin d'avancer les travaux pour la formulation du cahier de charges, l'équipe évaluatrice a programmé une réunion restreinte avec le directeur technique de la ZAC. Le but c'était de se renseigner sur les conditions d'implantation du projet et sur l'échéancier des décisions. En plus, cette rencontre a apporté aux membres de l'équipe un éclairage sur les limites politiques, techniques et budgétaires pouvant affecter le déploiement de l'EIS et la prise en compte des recommandations.

C'était à la suite de la réunion qu'on a pris conscience qu'on avait besoin d'être en prise directe avec le porteur du projet de la ZAC. Il nous a apporté la dimension financière et les contraintes du temps... le fait qu'une ZAC est tellement énorme qu'une fois que les décisions sont prises en termes budgétaires, on ne peut pas rajouter... Il nous a donné aussi les contraintes du calendrier pour la construction des logements et le fait qu'il fallait que nos recommandations soient produites pour juin 2016, avant l'été.

Une fois recueillies les informations de base sur le projet de la ZAC, l'équipe évaluatrice a élaboré un modèle logique (voir *Annexe 1*) en s'appuyant sur d'autres modèles relevant des EIS réalisées en France sur le même secteur. Ces modèles apportaient des exemples concrets illustrant les relations établies entre les composantes d'un projet d'aménagement et la santé. Le processus de construction du modèle du Tasta a été réalisé à partir d'un examen minutieux des composantes de la ZAC, ce qui a permis à l'équipe évaluatrice de définir le périmètre de l'EIS en termes des composantes du projet et des déterminants à analyser. Les témoignages recueillis à ce propos mettent en avant le fait d'avoir compté sur une équipe large et interdisciplinaire, ce qui a assuré la richesse des échanges.

Le modèle logique, cela nous a permis de préciser sur quoi on allait faire porter le cadrage. Et pour le coup, l'approche équipe pluridisciplinaire était hyper intéressante, pour pouvoir aboutir à repérer les différents liens entre les déterminants et les composantes (...) C'était une grosse plus-value d'être nombreux et d'horizons différents. Chacun a apporté là où il avait ses connaissances et on l'a enrichi assez rapidement (...) On a fait un brainstorming, ça a permis d'avoir un échange d'information, de certaines compétences, ça a permis d'avoir une connaissance plus globale des impacts du projet

Certains membres de l'équipe évaluatrice ont aussi évoqué le retentissement du processus d'élaboration du modèle logique en termes d'apprentissage sur la démarche EIS et d'opportunité de rapprochement des différentes cultures professionnelles représentées au sein de l'équipe.

Je pense que cela m'avait aussi clarifié les idées sur la notion des déterminants et de les appliquer concrètement à ce projet-là. Pour moi, là, ça commençait à devenir concret. Le modèle logique m'a éclairé sur la démarche, sur le projet et sur les différentes étapes après (...) Et ça a apporté aussi une cohésion, parce que tout le monde réfléchissait autour de ce modèle quelles que soient ses missions ou sa culture. On est tous rentrés dans le même modèle de pensée, le même modèle logique.

Un tableau de missions a été aussi produit dans cette étape en vue de visualiser la répartition des rôles et des responsabilités, ainsi que l'échéancier des actions à mener. Cet outil, relevant de la gestion de projets, a été particulièrement apprécié par les membres de l'équipe évaluatrice du fait qu'il a permis à chacun de trouver sa place au sein de l'équipe.

Avec le tableau des missions, j'ai repris le fil, cela m'a permis de me resituer. On ne savait pas qui faisait quoi et du coup, de mettre à plat dans ce tableau les échéances et qui pouvait faire quoi, et avec le calendrier... cela était génial. C'était plus facile de voir la place de chacun (...) Cela a permis de situer les places respectives, de positionner les uns et les autres et, en termes de gestion du temps, nos missions, à quel moment on allait intervenir

Le tableau de tâches c'était bien. Sans cette répartition des tâches et des délais, on serait parti un peu dans tous les sens. Tout a été défini et après, chacun a pu avancer sur la partie qui le concernait. Si on n'avait pas eu ce tableau, je ne pense qu'on aurait réussi à structurer aussi bien la démarche et il aurait été plus compliqué après de tout mettre en œuvre.

Contraintes et potentiels d'amélioration

Les interviewés évoquent les difficultés d'accès aux informations plus précises sur le projet de la ZAC et aux diagnostics préalables réalisés sur le quartier du Tasta, ce qu'ils attribuent en partie au fait que l'EIS est tombée au moment où le chef du projet changeait de poste. En plus, la démission de l'ensemble de l'équipe de maîtrise d'œuvre à l'époque avait rendu encore plus difficile la recherche d'une personne qui soit le garant technique du projet de la ZAC.

C'est vrai qu'il y avait ce problème, la coordinatrice partait et la nouvelle personne qui arrivait maîtrisait moins le fond du dossier et en plus, l'équipe de maîtrise d'œuvre en charge du CPAUP avait démissionné aussi et il n'y avait plus d'urbaniste coordinateur du projet

En tout état de cause, la documentation mise à disposition a été jugée comme trop généraliste et avec peu des précisions sur les actions à mettre en place. Pour les interviewés, cette contrainte a mis en difficulté la définition du périmètre de l'EIS et notamment, lors de la sélection des composantes et des déterminants à analyser, quand ils ont dû faire des hypothèses à partir des informations disponibles.

Sur ce cadrage on n'avait pas beaucoup d'éléments, on était sur des documents très macro et sur des choses très théoriques. Et du coup c'était compliqué de dégager les composantes à retenir, puisqu'on était sur une échelle très large (...) Du coup, on n'avait pas directement les documents techniques, ça prenait du temps... on a eu les informations mais un peu plus tard, pas dans le cadrage

On cherchait à avoir des informations sur le calendrier du projet et du coup on a tâtonné parce qu'on manquait des éléments précis, et on ne savait pas où trouver ces éléments. On avait des documents qui avaient été rassemblés, mais c'est vrai qu'on aurait aimé avoir une présentation plus ferme, plus concrète du projet, mais ce n'était pas écrit. Ça c'est un point qui nous a posé des difficultés

Une autre difficulté a été le long délai pris pour la définition du cahier de charges, ce qui s'est traduit par des contraintes de temps dans les étapes suivantes de la démarche. D'après les interviewés, le fait d'être nombreux et d'horizons différents a complexifié les discussions et les choix méthodologiques à faire, ce qui à son tour, a aussi différé la définition du partage des tâches et des responsabilités au sein de l'équipe.

Ça a été très long, trop long, ça nous a demandé beaucoup d'énergie. On a eu besoin de se caler sur les différents profils et cultures professionnelles qu'on avait les uns et les autres, et de se mettre d'accord sur comment on allait mener l'EIS. Et ça n'a pas été simple. Pour d'autres étapes c'était hyper important la richesse au sein de l'équipe évaluatrice, mais pour le cadrage cela a été lourd... ce n'est pas simple à gérer une équipe si nombreuse.

Toutefois, on peut considérer que ce temps de discussion et de concertation est indispensable dans une démarche expérimentale comme celle du Tasta et d'autant plus compte tenu du fait que celle-ci était portée par un équipe évaluatrice assez large avec des cultures professionnelles diverses et différents niveaux de connaissances sur l'EIS. Il a fallu donc se donner du temps pour assurer un socle commun des connaissances et pour apprendre à

travailler ensemble. Tel qu'allégué lors des entretiens, ce temps d'échanges a permis de consolider une culture commune autour de l'EIS et de ses valeurs fondamentales, une condition essentielle pour mener à bien la démarche.

Je pense que cela nous a pris trop du temps mais en même temps, cela c'était nécessaire. Ce temps-là est indispensable pour permettre à l'équipe évaluatrice de débroussailler les choses ensemble, de mettre en commun des choses qui ne l'étaient pas forcément au départ. C'était toute la construction qu'il a fallu faire sur la façon de travailler en équipe. On n'était pas tous sur la même longueur d'onde, il a fallu que chacun fasse le chemin. Ce sont des notions qui ne sont pas si faciles à maîtriser et du coup il a fallu y passer du temps. Mais cela nous a permis de revenir, de reparler, d'expliquer, pour ceux qui avaient une expertise et on avait besoin de ça pour avancer.

C'était une étape très longue, mais je pense qu'elle était quand même utile parce qu'on ne se connaissait pas forcément, on connaissait pas les pratiques des uns et des autres... on a tâtonné, mais on apprenait des choses au même temps. Je ne suis pas sûr qu'on aurait pu faire autrement, vu qu'on apprenait en même temps... C'est clair cela aurait été plus efficace de passer moins du temps sur cette étape, sauf que comme on ne se connaissait pas, qu'on était nombreux, qu'on avait des cultures, de visions différentes... c'est tout ça, ce qui explique qu'on a passé autant du temps.

Au regard des référentiels de bonne pratique, nous pouvons identifier d'autres potentiels d'amélioration liées au manque de définition, dans le cahier des charges, des méthodes et des outils retenus pour l'estimation et priorisation d'impacts et des recommandations. Ce sont des choix qui ont été pris au fil de la démarche suivant les exigences de la procédure.

En outre, il faut également évoquer l'absence de participation des habitants du Tasta à la définition du cahier de charges. Tel que préconisé dans la littérature de référence, cette participation aurait permis de rapprocher la planification de l'EIS au plus près des besoins et des attentes des populations affectées par le projet de la ZAC. Malheureusement l'intégration tardive du représentant des habitants du Tasta au COPIL a écarté cette possibilité. En revanche, l'équipe évaluatrice a essayé de combler ce manque en ayant recours aux rapports des consultations citoyennes menées auprès des habitants lors des phases 1 et 2 de la ZAC. Ces travaux ont apporté des éléments sur les avis de habitants au regard des transformations récentes liées au projet de réaménagement du quartier.

3.1.4 Analyse des impacts

Objectif : Cette étape concerne l'étude des impacts en tant que telle par une intégration des informations collectées et en assurant la contextualisation des analyses aux conditions d'implantation du projet. Il s'agit d'estimer et de prioriser ses impacts potentiels positifs et négatifs sur la santé en s'appuyant sur les connaissances pertinentes et disponibles. La caractérisation des impacts doit inclure idéalement l'intensité, la magnitude, la probabilité et la distribution, ainsi qu'une appréciation de la puissance et des limites de la prédiction au regard de la méthode, de l'accès aux données et informations et de la qualité de ces informations.

Procédures, dispositifs et outils d'application : synthèse et analyse critique de l'ensemble des informations issues d'une revue de la littérature, une analyse détaillée du projet, du profil de population et d'une consultation des parties prenantes. Il s'agit d'analyser les facteurs liés au projet pouvant avoir des effets sur la santé, ces effets et leur répartition. La prédiction se fait à l'aide des grilles axées sur les principales catégories des déterminants et comprenant des critères pour qualifier et prioriser les impacts estimés au regard de leurs effets sur la santé.

Choix de mise en œuvre et conditions d'exécution

L'estimation des impacts a été menée en deux temps. Dans un premier temps, les membres de l'équipe ont centré leurs travaux sur la collecte des données probantes et des informations contextuelles qui ont été à la base des estimations à réaliser dans un deuxième temps. Plus précisément, ont été réalisés : (1) une étude du projet de la ZAC et de son contexte normatif et réglementaire ; (2) une revue de littérature sur les déterminants retenus et leurs liens avec la santé ; (3) un profil du territoire de la ZAC et de sa population ; (4) une enquête qualitative auprès des habitants du Tasta et des professionnels de terrain de la mairie.

Dans un deuxième temps, l'équipe du projet a réalisé l'analyse d'impacts en mobilisant l'ensemble des données scientifiques issues de la littérature ainsi qu'un corpus des données qualitatives recueillies auprès personnes ressources, des habitants et des professionnels de la municipalité de Bruges. L'analyse a été faite en s'appuyant sur une grille axée sur les composantes du projet et permettant de répertorier, à l'aide des colonnes spécifiques, les effets des actions envisagées sur la santé ainsi que caractériser les impacts escomptés selon leur intensité, probabilité et distribution sur des groupes vulnérables (*voir Annexe 2*).

L'analyse réalisée a été de nature essentiellement qualitative suivant une procédure de consensus. Dans un premier temps, les membres de l'équipe évaluatrice ont essayé de remplir individuellement les cases de la grille en s'appuyant sur la synthèse de la littérature et les informations contextuelles évoquées plus haut. Ensuite, des réunions de travail de type dialogue délibératif et réunissant l'ensemble de l'équipe ont été réalisées afin de compléter et de valider les analyses individuelles à travers un consensus, notamment dans le cas où le manque de données probantes mettait en difficulté la caractérisation des impacts. A ce propos, il y a eu un constat clair sur la plus-value d'une équipe évaluatrice nombreuse et multidisciplinaire, ce qui a permis de tirer le maximum profit de la méthode de consensus :

Cela a été l'avantage d'avoir une équipe assez large. Car si on prend un seul évaluateur, du coup c'est son critère à lui qui joue. Et s'il n'y a pas de littérature, ça reste faible. C'est vraiment une plus-value d'être à plusieurs pour pouvoir bien argumenter comment on classe les impacts. On l'a fait suivant une méthode de consensus, heureusement il y a eu cette méthode où on pouvait tous argumenter (...) Ce sont plutôt les connaissances et les éléments qu'on a pu recueillir pour classer les impacts... croiser les regards et pouvoir arriver à un consensus.

La notion de consensus a été le critère adopté pour l'estimation des impacts. Et l'avantage c'était de pouvoir avoir des regards croisés et d'être dans une analyse la plus neutre possible (...) Quand on a travaillé l'appréciation des impacts, soit effectivement on avait des éléments d'analyse ou de la littérature qui étaient absolument incontournables, auquel cas on a vite fait, soit on avait moins de matière et du coup c'est la notion consensus qui était important... de pouvoir arriver à dire collectivement, après avoir débattu, « cela nous semble à risque, cela nous paraître extrêmement positif ». Ce travail de consensus c'était pas mal dans la mesure où on n'avait pas forcément toutes les réponses dans ce qu'on avait pu récupérer comme écrit.

Pour les membres de l'équipe moins familiarisés avec l'EIS, cette étape a été cruciale tant en termes des apports réalisés par eux-mêmes qu'en termes d'apprentissages. D'après les témoignages recueillis, la méthodologie de travail entamée leur aurait permis de mettre en valeur leurs compétences et de retrouver leur place au sein de l'équipe.

J'ai vraiment appris à ce moment, lors de l'estimation d'impacts... ça a été à partir du moment quand chacun a travaillé un peu de son côté, pour après amener au groupe des choses un peu structurées à travailler en collectif... J'ai trouvé ça pertinent, je découvrais qu'est que c'était l'EIS dans le concret

C'est à partir de là que j'ai trouvé ma place. Autant dans les autres étapes je participais aux réunions, aux réflexions, mais de manière assez distanciée, là, j'ai commencé aussi à travailler de mon côté dans mon champ de compétences (...) C'est dans cette partie que je me suis plus impliquée, j'ai pu faire des liens avec mes missions et j'ai bien vu ce qu'on pouvait faire venir dans une EIS

Contraintes et potentiels d'amélioration

Les principales contraintes rencontrées dans cette étape concernent la disponibilité et l'accessibilité des données à une échelle de commune ou de quartier. Cette limitation a mené l'équipe évaluatrice à chercher à obtenir la meilleure information possible dans le temps disponible et avec les moyens impartis, autrement dit, à trouver le point d'équilibre pour fournir des informations fiables et suffisantes tout en rentrant dans l'échéancier décisionnel du projet de la ZAC. A partir de cet objectif, les limites rencontrées pour l'analyse des données ont été :

- Pour l'élaboration du profil du territoire et de sa population, le manque de données désagrégées a affecté le degré de précision des analyses, et plus particulièrement celles concernant des sous-groupes vulnérables. En plus, l'absence de population installée sur le territoire d'implantation de la phase 3 de la ZAC a obligé à faire des extrapolations à partir des données de l'INSEE des quartiers riverains.
- Pour l'enquête qualitative, l'absence de structures associatives consolidées dans l'ensemble du quartier du Tasta a rendu difficile le recrutement des habitants à interroger suivant les divers publics habitant le quartier. Cette contrainte, ajoutée aux restrictions du calendrier, a obligé à recentrer l'échantillon de l'étude sur certains profils prioritaires (personnes âgées, petite enfance et jeunes parents) et à écarter d'autres initialement identifiés dans le protocole d'enquête (jeunes et adolescents, travailleurs et usagers du quartier).

Par rapport aux potentiels d'amélioration, il a été mis en avant l'intérêt d'avoir détaillé dans la grille de caractérisation la référence complète des articles consultés pour nourrir l'estimation d'impacts. Même si l'une des colonnes de la grille recueille une référence générique aux trois sources d'information possibles, « données probantes », « personnes ressources » ou « habitants du quartier », l'un des interviewés estime que le renvoi à la référence bibliographique précise non seulement assure la rigueur dans la présentation des résultats mais aussi leur appropriation dans le cadre d'autres études.

Après la question que je me pose, si on trouve un effet sur ce déterminant, comment trouver rapidement la référence de la revue de la littérature à partir de ce tableau ? Il faudra rappeler dans le tableau la référence à la littérature. Parce que quand on lit ça, on va chercher les sources d'information, on va voir comment les études ont présenté les choses. Et aussi, parce ces informations peuvent être aussi réutilisées pour un autre projet après.

Comme pour l'élaboration du profil de population, l'absence des données désagrégées à l'échelle de la zone d'étude a limité largement l'analyse des impacts. Plus précisément, cette contrainte a empêché d'apporter une certitude suffisante aux seuils à accorder aux critères employés pour caractériser l'ampleur, la probabilité et la répartition des impacts. Tous les interviewés font donc état de la complexité de l'exercice et des limites constatées pour assurer la rigueur et l'objectivité des prédictions réalisées.

Nous avons fait un tableau avec des critères pour essayer d'objectiver tout ça, mais même en faisant tout ça, il y a une part de subjectivité. Forcément, il y aura des effets négatifs et des effets positifs auxquels on n'aurait pas pensé même en étant nombreux, et donc, ce sont des limites, il y a forcément des choses... ou alors on a pensé à des effets qui sont de l'ordre du détail mais on a peut-être oublié un gros, forcément. Il y a tellement des sujets qui sont concernés que... même si on essaie d'être les plus exhaustifs possible, on n'est pas à l'abri.

Comme il a été décrit plus haut, quand les données probantes étaient moins solides ou absentes, l'équipe évaluatrice a eu recours à une attribution des seuils par consensus à partir des extrapolations des données de la littérature, des nouvelles informations provenant de l'enquête qualitative et des avis des personnes ressources. Toutefois, d'après les interviewés,

cette méthode de consensus ne permet pas d'écarter le risque d'interprétation subjective au degré accordé pour chaque critère de caractérisation.

Pour moi cette étape reste quand même un peu la partie sensible de l'EIS, dans le sens que, du coup, on n'a pas vraiment des critères précis pour réussir à caractériser les impacts (...) Dans les faits, c'est très compliqué à mener, très subjectif... Ce sont des estimations et des fois c'était compliqué pour nous de dire si un impact était fort ou faible, sur quoi on se basait. On avait même une revue de littérature assez conséquente, mais pour moi c'est la partie plus floue de l'EIS

L'une des membres de l'équipe évaluatrice s'est exprimée sur la possibilité d'effectuer une quantification des impacts environnementaux pour lesquels existent des méthodes de modélisation, ce qui aurait permis d'enrichir les prédictions réalisées. Néanmoins, tel qu'elle-même l'explique, la nature des déterminants mis en cause par le projet de la ZAC et les contraintes de temps et des moyens disponibles ont conduit l'équipe évaluatrice à écarter cette option.

Une quantification peut être intéressante dans certaines EIS, quand il s'agit d'un sujet bien précis, quand on veut par exemple quantifier uniquement la question de bruit. Mais quand on est sur un projet aussi large comme le nôtre, c'est compliqué d'aller sur ces modèles, on ne peut pas décider qu'on va prendre toutes les ressources pour étudier juste ce déterminant (...) On ne peut pas faire un modèle statistique qui te prendrait plus du temps, d'énergie, de moyens. Je ne le trouve pas assez justifié dans notre EIS

Enfin, des difficultés à obtenir des informations plus détaillées sur le projet de la ZAC ont été également mentionnées comme contrainte à cette étape de l'EIS. D'après plusieurs interviewés, l'approche généraliste du cahier de charges de la ZAC, où les actions envisagées sont insuffisamment précisées, a parfois mis en difficulté la caractérisation des impacts.

Il y a eu aussi quelque chose qui a affecté l'analyse des impacts... le manque d'informations plus précises, des éléments plus précis du projet. Il a fallu croiser pour qu'on comprenne que par exemple, il y a eu un opérateur qui allait faire des logements sociaux et un autre qui allait faire de l'accession à la propriété. Cela nous a amené vers des analyses généralistes et on n'a pas pu questionner les inégalités potentielles même si l'on savait qu'il avait un vecteur d'inégalité.

3.1.5 Recommandations

Objectif: A l'issue de l'analyse des impacts, des recommandations visant à minimiser les effets négatifs et à renforcer les effets positifs du projet sont formulées. Ces recommandations, discutées avec les décideurs et les porteurs du projet précisent les actions à réaliser pour bonifier les résultats en santé du projet. Elles doivent intégrer les avis des populations affectées (pertinence), des décideurs (faisabilité), et des experts (effectivité). En outre, elles doivent apporter des pistes d'amélioration concrètes, atteignables, mesurable, réalistes et en cohérence avec des pratiques ayant démontré leur efficacité. **Procédures, dispositifs et outils d'application :** synthèse critique des données probantes et des informations recueillies auprès des différentes parties prenantes et liées aux impacts priorités dans l'étape d'analyse.

Choix de mise en œuvre et conditions d'exécution

La rédaction des recommandations a suivi une procédure similaire à celle de la caractérisation des impacts. Dans un premier temps, chaque membre de l'équipe évaluatrice a travaillé individuellement en proposant des recommandations associées aux impacts escomptés dans l'étape précédente. Ensuite, ces productions individuelles ont été discutées au sein du groupe

afin de les enrichir ou, le cas échéant, de les reformuler en vue de leur validation finale par consensus.

La consultation de personnes ressources a également contribué à la formulation de certaines recommandations, notamment quand il s'agissait des thématiques d'ordre technique ou sur des champs d'expertise sur lesquels l'équipe évaluatrice n'avait pas la main. Comme pour l'estimation des impacts, la richesse des échanges au sein d'une équipe évaluatrice multidisciplinaire a été mise en avant lors des entretiens :

Pour les recommandations ce n'était pas mal d'avoir encore une fois l'équipe large. C'était un atout hyper important. On était nombreux pour apporter chacun nos compétences. Ça a permis aussi d'échanger sur ce qui proposaient les uns et les autres, d'enrichir le travail en vue de rédiger des recommandations

L'équipe évaluatrice a produit un tableau listant un total de 151 recommandations regroupées par composantes du projet : 61 pour les espaces résidentiels, 67 pour les espaces publics et 23 pour l'opération globale de la ZAC (voir Annexe 3). Cette présentation par composantes a été choisie afin que les recommandations « parlent » aux décideurs et responsables des différents chantiers du projet de la ZAC.

On a essayé d'assurer une cohérence dans la rédaction des recommandations, le regroupement par composantes, comment les choses étaient synthétisées, présentées... Il fallait que ce soit suffisamment clair pour que les décideurs aient le temps de les lire et que cela leur parle (...) Pour que la décision soit éclairée, il faut que les recommandations soient bien comprises vis-à-vis des actions prévues.

Contraintes et potentiels d'amélioration

Comme pour l'analyse des impacts, l'un des interviewés propose un renvoi dans le tableau des recommandations aux guides et référentiels techniques qui sont à la base des propositions recueillies. Tel qu'il l'explique, ce renvoi faciliterait l'accès aux informations plus détaillées et, avec ceci, l'appropriation et la prise en compte des recommandations par les responsables de la décision.

Pour les recommandations, j'aurais la remarque de citer les sources, de mettre la référence tout de suite à côté de la recommandation pour faciliter sa mise en œuvre. Parce que là, on met des recommandations dans une phrase, on est très synthétiques, mais... est-ce qu'il y a un guide ou un référentiel qui permet d'aller plus loin ? Parce que si la recommandation est trop générale et que la collectivité ne sait pas trop comment la mettre en œuvre derrière, ça sert à rien.

Une autre amélioration concerne la possibilité de prioriser les recommandations au regard de celles décrites dans la littérature comme ayant le plus fort potentiel pour améliorer la santé. Des contraintes de temps pour réaliser une recherche dans des bases des données bibliographiques sur l'efficacité des interventions ont empêché cette analyse qui, tel qu'évoqué lors des interviews, apporterait bien évidemment une valeur ajoutée au regard des décideurs.

Je me suis posé aussi la question sur l'efficacité des recommandations : on fait des recommandations, mais comment juger de leur importance ? On a dit 10 recommandations qui vont jouer sur cet impact-là mais... quelle est celle qu'il faut absolument appliquer car elle va jouer le plus sur l'impact estimé ? (...) Du coup on se dit que c'est aux décideurs de décider lesquels auront plus d'impact sur la santé ou c'est plutôt à l'équipe évaluatrice de le faire ?

Enfin, la possibilité d'avoir effectué une priorisation des recommandations selon leur faisabilité financière, technique et politique a été également suggérée. Toutefois, cet exercice aurait

demandé des réunions dédiées avec des spécialistes et des décideurs pouvant qualifier ces critères de faisabilité, ce qui n'as pas pu se réaliser compte tenu du calendrier serré à cette étape de l'EIS. Par contre, cette proposition de priorisation a été incorporée dans l'outil de suivi des recommandations formulé par l'équipe évaluatrice pour assurer un tel suivi une fois initiés les travaux de la phase 3 de la ZAC (voir Annexe 4).

3.1.6 Rapport final

Objectif: Un rapport final synthétisant la démarche engagée et les résultats des analyses est rédigé et soumis à validation du COPIL. Ce rapport, contenant des analyses et des recommandations assorties, doit être rendu public pour être accessible aux instances potentiellement intéressées : décideurs, experts et professionnels et grand public. Une stratégie de communication doit être mise sur pied afin de valoriser et rendre utilisables les résultats de l'EIS. **Procédures, dispositifs et outils d'application :** version abrégée ou synthèse du rapport, notes de presse, plaquettes, publications et communications scientifiques...

Choix de mise en œuvre et conditions d'exécution

Une version préliminaire du rapport final a été soumise au COPIL en vue de sa validation. Lors de la réunion de validation, quelques ajustements ont été proposés en termes de formulation et de priorisation des recommandations issues de l'EIS. Plus précisément, les membres du COPIL ont fait état du besoin de mettre à disposition une liste plus restreinte des recommandations afin de cibler les impacts les plus importants et de faciliter leur prise en compte. Ceci a mis en évidence la nécessité d'avoir réalisé une priorisation des impacts en amont. Tel que l'explique l'un des interviewés, bien que signalée dans les guides et les référentiels méthodologiques, cette priorisation n'avait pas été effectuée dans l'étape d'analyse.

Cette question de prioriser les impacts on l'a prise en retard. On devra l'avoir vu en amont pour pas se trouver en difficulté au moment de prioriser les recommandations. Dans l'étape d'analyse on n'a même pas pensé à se dire, on a trop d'impacts (...) On a un peu oublié cette priorisation dans le cahier de charges, dans la partie détaillant le protocole d'étude, la méthode... qu'est-ce qu'on définit comme sévère, quels sont les critères. On ne l'a pas fait non plus au début de l'analyse, on l'a fait à la fin de la démarche

La priorisation des impacts a été donc menée dans cette étape tardive de l'EIS comme prérequis pour pouvoir ensuite prioriser les recommandations assorties. Pour ce faire, l'équipe évaluatrice a élaboré une matrice de priorisation en adaptant un outil provenant du champ de l'évaluation des risques sur la santé. La matrice intégrait un « Score santé » allant de 0-6 et deux critères de pondération selon l'intensité et la probabilité de l'impact. Les impacts présentant un « Score santé » égal ou supérieur à 4 ont été classés comme prioritaires (voir Annexe 5). Cet outil a permis de dégager 31 impacts prioritaires et 70 recommandations associées.

On a appliqué une méthode qui se fait dans d'autres études comme par exemple pour la gestion de risques, où tu caractérises à partir de plusieurs critères pour déterminer le risque le plus important à partir de 2-3 critères. C'est une priorisation un peu scientifique, quantitative... Je l'ai repris d'une autre EIS comprenant plusieurs critères. Je l'ai adaptée avec les critères qu'on avait utilisés pour l'estimation des impacts

Une fois accomplie la priorisation de recommandations, le rapport final a été rédigé en vue de sa validation finale. Celui-ci inclut les éléments essentiels recommandés dans les référentiels

de bonnes pratiques : présentation du projet et de son contexte d'implantation, méthodes et sources d'information, étapes de réalisation, impacts estimés et recommandations associées. Les membres de l'équipe évaluatrice ont exprimé leur satisfaction au regard du rapport final, aussi bien en ce qui concerne son approche générale que sa structure et les choix de présentation des contenus.

Il est assez complet, on a rappelé les étapes, il y a tout un travail sur le projet, sur les réglementations d'urbanisme, après on a repris toute la méthode, la collecte de données, les résultats et les recommandations..... je trouve que la construction du rapport, elle est bien, elle est assez complète

Pour la rédaction du rapport on a réussi à mettre dedans des éléments de synthèse qui pourront peut-être inspirer d'autres. Ce que je trouve intéressant c'est qu'on a réussi à rédiger un rapport qui donne du sens, qu'on a été très attentifs à la tangibilité du raisonnement à travers le rapport. C'est important qu'il soit accessible à tout le monde. (...) Il faut qu'on puisse comprendre les termes, qu'on comprenne le raisonnement. Ça, je pense qu'on a réussi

L'idée d'assurer la clarté et l'accessibilité des informations produites a été à la base des travaux réalisés dans cette étape de transfert des résultats. Les coordinatrices de l'EIS étaient conscientes du fait que si l'efficacité de l'EIS repose sur la rigueur des analyses sur lesquelles s'appuient les recommandations, une grande partie du potentiel d'influence repose aussi sur la capacité à communiquer efficacement. Comme cela a été évoqué lors de entretiens :

Au final c'est celui qui prendra la décision qui doit comprendre, et si les choses sont très compliquées il ne va pas nous suivre, ou il va nous suivre sans bien comprendre et du coup, on n'aura pas réussi à influencer la décision. C'était plus dans ce côté qu'on a travaillé le rapport (...) Il fallait qu'on rende les choses accessibles, qu'on relise et qu'on se mette dans la peau de quelqu'un qui va lire le rapport

En outre, les coordinatrices de l'EIS se montrent également attentives au potentiel stratégique du rapport final comme ressource essentielle pour communiquer et constituer un plaidoyer en faveur de l'EIS. D'après l'une des coordinatrices, ce constat met en lumière l'importance de ne pas s'arrêter à l'édition du rapport et d'assurer un travail de communication, de restitution et de valorisation comme stratégie pour faire valoir la démarche et appuyer le déploiement d'autres EIS.

Après, ce qui est essentiel c'est la restitution, le témoignage qu'on peut apporter ensuite. On a besoin de montrer des choses, il faut que cela donne envie. Si on montre rien, on ne peut pas convaincre. On veut qu'il y ait d'autres personnes qui s'emparent de la démarche et qui soient en capacité d'accompagner d'autres expériences EIS (...) Et c'est ça qui va faire qu'on se mobilise sur un sujet, parce que d'autres ouvrent la voie et on a envie de la suivre. Alors la restitution et le témoignage c'est essentiel

La proposition initiale du plan de communication a été concrétisée dans cette étape de l'EIS. Elle prévoit, sous la responsabilité du Service de Communication de Bordeaux Métropole et en concertation avec l'ARS, l'édition d'une publication à vocation pédagogique intégrant le rapport final ainsi qu'un dépliant présentant la démarche et les résultats obtenus. En outre, une restitution des résultats sera réalisée en mai 2018 sur le quartier du Tasta en concertation avec les services de communication de la ville de Bruges. Enfin, une communication vers un public professionnel a été programmée en septembre 2018 dans le cadre d'une journée de sensibilisation à l'intégration de la santé dans les politiques publiques métropolitaines.

Au moment de mener cette évaluation, le plan de communication n'avait pas été lancé en raison du délai pris dans la publication du rapport final, prévue en janvier 2018. Néanmoins, plusieurs présentations avaient été réalisées par les membres de l'équipe évaluatrices et ses coordinatrices dans le cadre des journées thématiques, colloques et congrès. La pluralité des instances représentées dans l'équipe de l'EIS est devenue aussi un atout en termes d'opportunité de communication et diffusion auprès des diverses instances.

3.1.7 Suivi et évaluation

Objectif: Bien que la procédure EIS se termine avec la diffusion du rapport, deux types de suivi sont proposés afin d'effectuer un retour sur la démarche réalisée et améliorer la qualité et la pertinence de l'EIS à long terme: (1) un plan de suivi de la prise en compte des recommandations, (2) un plan d'évaluation du déroulement et des résultats de l'EIS. Le déploiement de cette dernière étape dépasse la responsabilité de l'équipe évaluatrice compte tenu que la décision de sa mise en œuvre relève du porteur du projet soumis à l'EIS et que les actions subséquentes peuvent s'échelonner sur plusieurs mois ou années suivant le calendrier du projet. **Procédures, dispositifs et outils d'application :** Les techniques et les outils de suivi et d'évaluation sont a priori identifiées lors de l'étape de cadrage. Grille de suivi des recommandations détaillant les activités prévues, échéancier de réalisation, indicateur de suivi, responsables de sa mise en œuvre, et mécanismes pour communiquer. Des indicateurs de suivi, des répertoires de questions évaluatives, et des outils de collecte des données conformément au plan d'évaluation proposé

Choix de mise en œuvre et conditions d'exécution

Si la réalisation d'un plan de suivi et d'évaluation de l'EIS est partie intégrante de la démarche, sa mise en œuvre pratique reste marginale du fait que sa réalisation tardive exige une présence à moyen/long terme auprès des porteurs du projet et qu'elle est tributaire des conditions de réalisation de ce dernier. Dans le cas de l'EIS du Tasta, la nature expérimentale de la démarche et la bonne entente entre les deux institutions porteuses ont contribué à assurer l'aboutissement de cette dernière étape.

Puisque on est dans une démarche d'expérimentation, on était en accord sur l'idée qu'il fallait aller jusqu'au bout. (...) C'est aussi l'intérêt pour nous, cela valorise l'expérimentation qu'on a fait. On a aussi trouvé les moyens financiers pour le faire, et comme on s'entend bien avec l'ARS, ça a bien tourné. On a pu le mettre en œuvre parce que tout était rassemblé, aussi en termes de partenariat ARS / Bordeaux Métropole et que les prestataires étaient aussi disponibles, tout coïncidait bien.

Pour ce qui concerne le suivi des recommandations, sa valeur ajoutée a été mise en évidence lors du dernier COPIL, quand les promoteurs et les responsables techniques de la ville de Bruges ont exprimé leur souhait de se faire accompagner afin d'assurer une meilleure appropriation et prise en compte des recommandations. Comme l'explique l'une des coordinatrices de l'EIS :

Ce que je trouvais très bien c'est le travail qu'on a fait au niveau de la métropole et de Bruges. Ils ont très bien compris le jour où on a rendu les recommandations. Là on était déjà dans l'appropriation et par la suite, dans le suivi. Les recommandations ont été remises à la collectivité et c'était elle qui a décidé d'utiliser certaines et d'assurer un suivi sur ça et ça. Et là c'est déjà très bien passé.

D'après le plan de suivi formulé, celui-ci devra s'étaler sur la durée totale de la réalisation de la ZAC. L'existence d'un cadre conventionnel entre Bordeaux Métropole et des interlocuteurs reconnus et compétents sur le territoire métropolitain a facilité son opérationnalisation et, avec celle-ci, le déploiement des moyens humains et financiers nécessaires pour le mettre en place. Il sera mené par deux urbanistes de l'a-urba pour ce qui concerne les recommandations sur les espaces résidentiels et par la paysagiste-coordinatrice espaces verts et paysages du Pôle territorial ouest de Bordeaux Métropole pour le suivi les espaces publics.

Pour l'évaluation de l'EIS, l'objectif d'examiner aussi bien le déroulement que les retombées de la démarche, a été apprécié comme une démarche tout à fait cohérente avec la nature

expérimentale et d'apprentissage qui est à l'origine de l'EIS du Tasta. En outre, tel que l'exprime l'une des coordinatrices, une relecture de la démarche engagée permettra d'apprécier l'efficacité de l'expérimentation et d'en tirer des apprentissages permettant d'informer d'autres EIS.

Dès le départ, notre idée c'était d'apprendre comment cela se passait sur toutes les étapes, y compris celle de l'évaluation. Il faut aller jusqu'au bout parce qu'on était là pour apprendre et pour voir comment toutes les phases s'enchaînaient et fonctionnaient, avec ses leviers, ses forces et ses faiblesses. En outre, si l'on veut faire cette démarche auprès des collectivités, il faut qu'on leur démontre que c'est faisable et que cela produit des effets, que cela a du sens. En disant voilà notre expérience et voilà ce qu'on retire comme conclusion, du coup cela va nous inspirer pour une prochaine fois

En cohérence avec cette approche d'apprentissage et d'amélioration continue, un plan d'évaluation du processus et des résultats a été conçu. Le présent rapport recueille les résultats de l'évaluation de processus, alors que l'évaluation des résultats sera réalisée fin 2018 suivant le calendrier de réalisations du projet de la ZAC. D'après le plan d'évaluation envisagée, elle portera sur trois dimensions d'efficacité : l'efficacité instrumentale, soit la capacité de l'EIS à influencer le processus décisionnel ; l'efficacité conceptuelle, soit la capacité de sensibiliser les décideurs à la démarche ; et l'efficacité stratégique, soit la capacité à améliorer le processus décisionnel.

3.2 FACTEURS DE RÉUSSITE LIÉS AUX CONDITIONS GÉNÉRALES DE PLANIFICATION ET DE RÉALISATION DE L'EIS

Nous présentons ici les résultats de l'analyse critique des conditions générales de réalisation de l'EIS du Tasta à l'égard des facteurs organisationnels et de mise en œuvre identifiés dans la littérature comme contribuant à la réussite de l'EIS. L'analyse concerne trois aspects principaux :

- Organisation de la démarche : volonté politique et portage institutionnel ; culture partagée autour de l'EIS, gouvernance horizontale.
- Ressources mobilisées : ressources humaines, financières, logistiques et temporelles.
- Approches théoriques, méthode, procédures et outils encadrant les analyses : vision holistique de la santé, méthode standardisée mais adaptable au contexte de l'EIS, recours aux outils opérationnels propres à l'EIS

3.2.1 Facteurs relatifs à l'organisation de la démarche

3.2.1.1 Une volonté politique appuyée sur des mandats clairs envers les politiques publiques favorables à la santé

L'engagement ferme de la part des autorités publiques envers l'action sur les politiques publiques favorables à la santé est reconnu comme facteur clé pour la réussite d'une démarche innovante comme l'EIS⁷. L'existence des mandats en faveur de la réduction des inégalités, la santé environnementale, la promotion de la santé ou le développement durable amène les intervenants des institutions publiques à s'emparer de la démarche en la reliant à leurs champs d'interventions traditionnels. Cette condition a été présente dans l'EIS du Tasta, assurant le portage institutionnel et la mobilisation des ressources et des appuis nécessaires à la réussite de la démarche.

En effet, selon la chef de projet Prévention et Parcours de santé de l'ARS et copilote de l'expérimentation, la démarche EIS est en ligne avec le positionnement stratégique de l'ARS en tant que référent régional en santé publique et, plus précisément, au regard des principes propres à la promotion de la santé et à la santé environnementale, deux des composantes essentielles de la direction de la santé publique. De ce fait, l'EIS du Tasta a été mise au service des mandats et des objectifs de l'institution, ce qui a assuré le feu vert et le soutien des plus hautes instances décisionnelles.

D'abord c'était l'intérêt institutionnel à une nouvelle démarche qui pouvait présenter un intérêt dans notre pratique. On y retrouvait les principes de la promotion de la santé et de la santé environnementale, les deux composantes de la DSP. On pouvait utiliser l'EIS au service de nos objectifs et on a eu le feu vert du directeur général de l'ARS, de la DSP, et du directeur de la délégation départementale pour avoir un terrain expérimental sur la métropole. Ils ont tous adhéré à la démarche... ils se sentaient concernés par cette question et nous avons eu le feu vert

Pour la responsable du service Santé-qualité de vie de Bordeaux Métropole, l'autre co-pilote de l'EIS, il s'agissait d'une opportunité de mettre en pratique la volonté de Bordeaux Métropole à incorporer la question de la santé dans ses interventions. Plus précisément, participer à l'expérimentation permettait de tester le potentiel de l'EIS pour progresser vers cet objectif tout en répondant à l'intérêt de la direction d'urbanisme de développer un argumentaire favorable à la santé et applicable aux projets d'aménagement de logements.

⁷ Saint Pierre L. Les conditions organisationnelles d'évaluation d'impact sur la santé. CNPPS ; 2014

C'est clair que tout a bien fonctionné parce qu'on avait l'appui de nos directeurs. C'était une opportunité pour expérimenter la question au sein de la Métropole et puis de montrer ce qu'on pouvait faire (...) La direction d'urbanisme voulait vraiment travailler sur l'impact en santé des aménagements de logements, mais ils étaient désarmés et sans moyens pour développer un argumentaire précis en faveur de la santé, appuyé avec de la littérature... Ils avaient vraiment besoin de ça, pour discuter avec les élus sur la question de la santé, un argumentaire pour décrypter, décortiquer....

Enfin, il faut aussi mentionner l'engagement de la ville de Bruges, également intéressée à intégrer la santé dans son mandat municipal, ce qui l'a menée à approuver l'expérimentation EIS sur son territoire et à s'impliquer pleinement dans toutes les étapes de la démarche.

3.2.1.2 Une culture des valeurs et des principes partagés autour de l'EIS

L'un des enjeux fréquemment évoqués dans la littérature concerne les difficultés liées au travail intersectoriel et interdisciplinaire qu'exige la pratique de l'EIS, y compris les barrières culturelles entre les différents secteurs et institutions appelés à y contribuer⁸. Dans ce contexte, la présence d'une culture commune autour des principes et valeurs propres à l'EIS s'avère essentielle pour la réussite de la démarche. Dans le cadre de l'EIS du Tasta, l'objectif de créer une telle acculturation a été très présent lors de la planification et la mise en œuvre de l'expérimentation proposée.

De ce fait, et tel qu'exprimé lors des entretiens, les deux jours de formation-action réalisés à l'étape du cadrage ont été l'occasion d'avancer vers cette culture commune. Ils ont permis de sensibiliser à l'EIS et à l'approche des déterminants de la santé non seulement l'ensemble du groupe des personnes ressources mais aussi les membres de l'équipe technique de la ZAC et les autres parties prenantes de l'EIS.

La formation action a été utile surtout pour les personnes ressources, pour les appuis techniques, les gens du projet de la ZAC... tous ceux qui ont gravité autour de l'EIS. Et c'est sûr il y a eu un impact là-dedans. C'est clair que d'avoir fait cette sensibilisation sur ce qui est une EIS, l'intérêt qu'elle peut avoir sur la santé. Cela a fait du bruit, pour en parler, pour sensibiliser au maximum de personnes, on se croise, on échange... Pour qu'ils comprennent qu'est-ce qu'une EIS et aussi l'intérêt de cette approche globale, sur la santé, sur ses déterminants... pour créer une culture commune autour de l'EIS.

En outre, les divers horizons disciplinaires et les niveaux différents de connaissance sur l'EIS au sein de l'équipe évaluatrice ont favorisé le développement de cette acculturation commune. Tel que le décrivent ses coordinatrices, l'émergence progressive d'un discours et d'une vision commune à l'intérieur d'une équipe intégrant des cultures et des langages professionnels différents a permis de rapprocher ses membres autour d'un projet commun et se mettre à travailler ensemble.

Nous avons un équipe évaluatrice assez diverse, ses membres étaient de plusieurs horizons, mais on s'est vite aperçu qu'on était assez proches les uns des autres, même si le vocabulaire n'était pas le même, même si les concepts au départ n'étaient pas forcément partagés, progressivement on a vu qu'il y avait quelque chose de collectif qui prenait forme

On a bien vu, au premier moment, qu'on n'arrivait pas à se comprendre en termes de vocabulaire. On avait besoin de parler le même langage, d'avoir un discours commun, on avait besoin de pouvoir travailler ensemble. Il a fallu ce temps-là au début de la démarche, mais ce qui a permis de rassembler, cela a été une bonne compréhension en amont vers quoi on va et qu'est-ce qu'on veut faire d'une EIS... C'est ça qui a permis d'avoir cette confiance, la santé dans le sens large. Cela a permis d'aborder ce sentiment de confiance, de bienveillance, de rassemblement

⁸ Saint Pierre L. Les conditions organisationnelles d'évaluation d'impact sur la santé. CNPPS ; 2014

Au final, pour les membres de l'équipe les moins familiarisés avec l'EIS, le développement de cette culture partagée leur a permis de s'approprier la démarche, de retrouver leur place au sein de l'équipe, et d'enrichir leur propre pratique professionnelle avec l'incorporation d'une vision plus holistique de la santé et de ses déterminants. Comme l'exprime l'un de ses membres :

Moi c'était surtout au cours des réunions de l'équipe évaluatrice que j'ai vraiment compris la démarche. C'est plutôt en pratiquant, en réfléchissant à chaque étape, comment est-ce qu'on menait la réflexion... c'est là que je me suis approprié la démarche. Et on a réussi à développer cette culture commune, parce qu'on avait des personnes qui venaient d'horizons différents. Moi j'avais travaillé sur les déterminants que je connaissais, mais c'est bien parce que cela m'a ouvert l'esprit sur les autres déterminants pour les introduire dans mes pratiques professionnelles...pour aller vers une vision plus globale

3.2.1.3 Une gouvernance horizontale favorisant l'action intersectorielle et l'approche interdisciplinaire

D'après les référentiels consultés, des capacités de pilotage et de gouvernance s'avèrent essentielles pour assurer la réussite de l'EIS. Sa nature pluridisciplinaire et collaborative exige une bonne gouvernance horizontale en vue de réunir plusieurs intervenants pour accomplir des tâches diverses dans un contexte de ressources limitées et souvent, sous une contrainte de temps⁹. Il faut donc réussir à tisser un réseau collaboratif dans un climat de confiance et de partage d'information garantissant une co-construction des connaissances scientifiques et une aide à la prise de décision¹⁰, les deux finalités ultimes de l'EIS.

Ces capacités de gouvernance et du pilotage sont devenues d'autant plus pertinentes dans l'EIS du Tasta compte tenu du choix de ses coordinatrices de mobiliser largement les différentes parties prenantes de la ZAC et de s'appuyer sur une équipe évaluatrice assez large en vue de profiter des occasions d'apprentissage collectif. Dans ce contexte, d'après l'une des coordinatrices, l'existence d'une double coordination Bordeaux Métropole/ARS a été essentielle pour assurer la mise en œuvre et le bon déroulement de l'EIS du Tasta.

On avait un partenariat solide et de bonne compréhension des enjeux de santé avec l'ARS et du coup on a pu avoir une bonne gouvernance pour la coordination. Cette gouvernance a bien fonctionné et elle a permis de mettre en œuvre l'EIS, de piloter la démarche, de l'évaluer, même de penser encore dans l'avenir aux autres EIS, aux autres partenariats... Tout en étant dans nos institutions, on se retrouvait bien et cela a bien fonctionné.

Les membres de l'équipe évaluatrice se disent également satisfaits au regard de cette double coordination et mettent en avant la bonne entente et la convergence des vues entre les deux personnes responsables de porter l'EIS comme facteur de réussite.

J'ai trouvé que le binôme a bien marché. Le fait d'y avoir deux instances a fait que cela a bien fonctionné. Elles sont arrivées à bien gérer toutes les deux. Le fait qu'elles étaient assez proches... il y avait une bonne cohésion sur leur binôme et en général le portage a bien fonctionné. Le projet était un peu compliqué et sans elles cela n'aurait jamais abouti.

Sur un plan purement opérationnel, l'EIS cumule deux fonctions essentielles : une fonction « relationnelle » en vue d'assurer l'implication des instances décisionnelles, et une fonction « technique » en vue de garantir l'estimation des impacts et la formulation des recommandations appropriées¹¹. Pour ce qui concerne la fonction relationnelle, le fait que l'une

⁹ Kemm J. What is HIA and why might it be useful? In Wismar, Blau, Ernst, Figueras (eds). The Effectiveness of HIA. Scope and limitations of supporting decision-making in Europe. European Observatory on Health Systems and Policies; 2007.

¹⁰ Haigh F et al. What makes health impact assessments successful? Factors contributing to effectiveness in Australia and New Zealand. BMC Public Health. 2015; 3;15:1009.

¹¹ Saint Pierre L. Les conditions organisationnelles d'évaluation d'impact sur la santé. CNPPS ; 2014

des institutions porteuses de l'EIS l'était aussi pour le projet de la ZAC a assuré un canal de communication privilégié permettant aux coordinatrices de se saisir des occasions propices pour assurer l'engagement des décideurs. Comme dispositif d'appui, elles se sont appuyées sur les réunions du COPIL ce qui leur a permis de les tenir au courant des avancées au fil de la démarche et de créer un rapport de confiance avec eux.

Il y avait une telle confiance et une volonté de faire, que cela a bien fonctionné. Tous les décideurs étaient bien informés des travaux et de toute la recherche qui a été menée. La confiance était due au fait qu'en COPIL tout était exprimé, tout était présenté, décortiqué, avec des mots simples. A chaque fois on présentait la méthodologie et chacun faisait bien son rôle (...) Et je pense que c'est comme ça qu'on acquiert la confiance. C'est quand on est transparent et qu'à toutes les étapes on tient les décideurs bien informés

Déjà, en amont du COPIL, on faisait un point d'info direct à ses membres pour présenter où est-ce qu'on en était et qu'est-ce qu'il y avait dans les documents de la réunion. Et après, les élus ont joué aussi le jeu dans le sens qu'ils n'ont pas raccroché. Ils étaient tous présents. Ils nous ont fait confiance aussi dans ce qu'on présentait, ils étaient très à l'écoute. Et aussi, ils ont bien intégré l'EIS, ils ont bien compris ce qu'on peut attendre de l'EIS et ce qu'elle peut apporter en amont d'un projet

Pour ce qui concerne la fonction technique, l'EIS requiert aussi une gestion horizontale permettant de faire rencontrer et mettre au travail des expertises scientifiques en santé publique et des connaissances propres au domaine d'intervention du projet évalué. A ce propos, les coordinatrices de l'EIS du Tasta ont fait le choix de mobiliser des structures et des acteurs de proximité aussi bien pour la mise sur pied de l'équipe évaluatrice que du groupe des personnes ressources afin de valoriser les compétences existantes sur le territoire métropolitain.

On a fait le choix en faveur des acteurs et des structures locales, que ce soit au niveau de l'équipe évaluatrice que du groupe des personnes ressources. Cette somme d'expertises locales c'est aussi une façon de reconnaître qu'au niveau local on a ces compétences, ce savoir-faire et qu'il faut valoriser les gens qui les portent. Nous, on a fait le choix de mettre au travail des équipes plurielles en termes des compétences, pour avoir toutes les nuances qu'elles nous ont apportées

Comme outils opérationnels pour assurer l'implication des membres du groupe de personnes ressources, les coordinatrices de l'EIS se sont appuyées sur des relances ponctuelles à l'occasion des réunions d'information ou sur l'envoi des comptes rendus des réunions du COPIL et des productions de l'équipe évaluatrice. Tel qu'exprimé lors des entretiens, l'idée était de les maintenir « en situation de veille » au regard des sollicitations éventuelles au fil de la démarche.

J'ai fait 2-3 réunions de suivi. On s'adaptait en fonction de leur organisation, de leurs disponibilités... Après un certain temps, j'allais vers eux. En plus, ils avaient systématiquement les comptes rendus des COPIL et des travaux. On les maintenait en situation de veille pour les solliciter lors qu'il y avait des productions et qu'on leur demandait leurs expertises réciproques.

J'ai dû faire 4-5 réunions pour partager avec eux où on en était. Parce que je savais bien qu'à un moment ou à un autre on aurait recours à eux...pour la relecture du modèle logique, pour l'estimation des impacts, pour la lecture du rapport

Par rapport au pilotage des travaux au sein de l'équipe évaluatrice, les coordinatrices de l'EIS ont eu recours aux outils propres à la conduite de projets : production d'un tableau de bord et d'un échancier du projet, planification et pilotage de réunions régulières, relances par email ou par téléphone, diffusion de comptes rendus, etc. Même en reconnaissant la complexité de faire converger toute l'équipe lors des réunions régulières, l'un des interviewés mets en avant l'utilité de cet encadrement de la part des coordinatrices de l'EIS pour assurer la progression de la démarche.

On avait les comptes rendus des réunions, des dates fixées à l'avance... c'était assez structuré. Même si des fois sur certaines étapes on a pataugé un peu, finalement on a réussi à garder un cadre et une structure de travail. Par contre, on était nombreux, et parfois cela était compliqué, des réunions qui prenaient du temps. C'est vrai qu'on a eu aussi des pertes quand on se voyait très souvent, mais cela permettait aussi d'avancer plus efficacement.

Toutefois, la question de la lourdeur des réunions au sein d'une équipe assez large qui précisait des temps d'échanges et de concertation rallongés a été l'une des contraintes évoquées par tous les membres de l'équipe évaluatrice. Notamment, ils ont fait état de cette contrainte lors de l'étape de cadrage, quand il a fallu planifier l'ensemble de la démarche et le partage des rôles et des responsabilités au sein de l'équipe.

Le cadrage de l'EIS, cela nous a mis un peu en retard dans le sens qu'on attendait que tout se mette en place. Et on a perdu du temps ici, sur la méthode de travail, sur la répartition des tâches, qui fait quoi... C'est ça qui était compliqué à mettre en œuvre au sein d'une équipe comme la nôtre. C'est plus simple d'avoir juste 2-3 évaluateurs principaux qui s'appuient après sur des compétences externes, sur des personnes ressources qui vont être présentes pour les aider d'une façon ponctuelle.

En ce qui concerne des potentiels d'amélioration, des remarques ont été recueillies sur le fait que les coordinatrices de l'EIS, représentantes des institutions porteuses de l'expérimentation, pilotaient aussi les travaux de l'équipe évaluatrice. Tout en reconnaissant les avantages de ce choix à l'égard d'une équipe formée par plusieurs partenaires, le risque de mélanger l'expertise scientifique propre à cette équipe, avec la fonction stratégique de l'EIS, plus proche de la prise de décision, a été évoquée. D'après l'un des interviewés, cette situation risquerait de mettre en question la neutralité des productions scientifiques portées par l'équipe évaluatrice.

Je me suis beaucoup questionnée sur l'intérêt d'avoir les deux commanditaires en responsabilité de l'équipe évaluatrice parce que ce sont de parties prenantes et, en termes d'indépendance, la question peut se poser. Je le comprends pour des raisons des opérateurs présents au sein de l'équipe, pour ne pas mettre en valeur 1 ou 2 par rapport aux autres, c'est vrai, il y a quand même des points positifs, mais en termes d'indépendance cela m'a posé des questions.

Dans tout projet, souvent on a une instance de pilotage distincte d'une instance technique, et régulièrement l'instance technique rend compte à l'instance de pilotage, de suivi. Mais nous, on avait une espèce d'instance intégrée où les deux copilotes étaient dans le groupe technique. Ce n'est pas très clair cette répartition des tâches.

3.2.2 Facteurs relatifs aux ressources mobilisées

3.2.2.1 Ressources humaines

Au-delà des compétences de gouvernance horizontale assurant la fonction relationnelle et la fonction technique de l'EIS, sa pratique effective exige aussi la mise à disposition des expertises, des connaissances et des compétences associées aux différents aspects de l'EIS. Dans le cadre de l'EIS du Tasta, le recours à un réseau des partenariats intersectoriels et multidisciplinaires a permis d'assurer les moyens humains requis à chaque étape de la démarche.

Pour ce qui concerne l'équipe évaluatrice et, tel qu'évoqué plus haut, les coordinatrices de l'EIS se sont appuyées sur les partenariats existants avec différents opérateurs locaux en lien avec l'ARS Nouvelle Aquitaine et Bordeaux Métropole. Elles ont aussi réussi à mettre sur pied une équipe évaluatrice intégrant des professionnels en santé environnementale, promotion de la santé, sociologie, anthropologie, urbanisme et épidémiologie. En dépit de la complexité

ajoutée en raison du nombre des personnes et des horizons professionnels représentés, tous les interviewés ont mis en avant la richesse de l'équipe constituée comme l'un des atouts de l'EIS du Tasta.

Je pense qu'on avait toutes les compétences. Et je trouve qu'avoir une équipe à plusieurs structures c'est presque gage de qualité et de méthode de rassurance sur l'EIS. Tu as des regards croisés. Cela prend plus du temps, mais à mon avis tu gagnes en qualité et rigueur.

Il y avait vraiment des profils de compétences, c'était très riche, parce qu'on avait vraiment des secteurs et des pratiques et des expériences qui se complétaient. Je pense qu'il y a eu des EIS où cela avance très vite mais où c'est très endogame... Pour nous l'équipe c'était une vraie richesse, parfois c'était aussi la difficulté, la complexité d'être si diverse, mais quand même, cela était aussi un vrai atout

Par rapport à l'engagement porté par les membres de l'équipe évaluatrice, les coordinatrices de l'EIS mettent en avant les perspectives de développer une expertise sur une démarche innovante comme l'EIS. Tel qu'elles l'expriment, cette motivation a été essentielle pour la réussite de l'EIS.

On a eu la chance d'avoir des personnes très motivées. On avait constitué une équipe évaluatrice qui était intéressée par ce projet parce qu'on était en expérimentation, c'était innovant. Parce que cela nous faisait sortir un peu de nos institutions et quelque part, c'est aussi reconnaître qu'on a une expertise et ça, c'est valorisant. C'est le côté innovant, expérimentation, expertise... et cela a été essentiel pour réussir la démarche

L'un des atouts formidables a été qu'il y avait un engagement individuel et puis, un intérêt plus large, on voyait qu'on innovait et il fallait s'y mettre. C'était une opportunité pour chacun en fait. Tous étaient intéressés. Il y a eu cet intérêt au-delà de leurs institutions et de leur mandat. Cela faisait l'unanimité. C'était leur intérêt à l'EIS qui a fait que cela a bien fonctionné.

Le recours à deux stagiaires a été également reconnu comme ressource primordiale dans l'EIS du Tasta. Encadrées par les différents membres de l'équipe évaluatrice suivant les tâches à réaliser, leur disponibilité et dévouement à plein temps a permis d'assurer la continuité des travaux à réaliser. En outre, l'une des coordinatrices interviewées a mis en avant l'intérêt d'intégrer des stagiaires dans les EIS comme choix stratégique pour assurer des ressources humaines formées et compétentes pour le déploiement de la démarche dans l'avenir.

On a eu heureusement nos deux stagiaires. On a bien vu leurs compétences et elles nous ont bien convenues. On avait sous-estimé le temps que ça demandait. Sans deux stagiaires de ce niveau-là, on n'aurait pas pu mener aussi correctement notre étude. L'intérêt c'est qu'elles ont un seul dossier à traiter et elles ne lâchent pas leur attention et leur vigilance. Elles ont assuré la continuité du projet. Dans une EIS comme la nôtre il faut vraiment s'appuyer sur cette ressource qui est précieuse et qui, en même temps, prépare l'avenir.

Un autre pilier essentiel pour la réussite de l'EIS du Tasta a été le groupe des personnes ressources, ce qui a permis de réunir un pool des compétences multidisciplinaires et mobilisables au fil de la démarche. D'après l'un des interviewés, ces personnes ont assuré les expertises présentes sur le territoire aquitain dans des domaines pertinents pour le projet de la ZAC et qui n'étaient pas parmi celles apportées par des membres de l'équipe évaluatrice.

On est aussi allé à la recherche des compétences complémentaires chez le groupe des personnes ressources. On a récupéré des compétences au sein des directions de la Métropole, au service santé environnementale et au pôle prévention promotion de la santé de l'ARS. Quand nous n'avions pas forcément la réponse, nous sommes allés chercher auprès d'autres et du coup, les personnes ressources ont produit une expertise et elles sont aussi venues alimenter le consensus.

Parmi les ressources humaines mobilisées, il faut aussi évoquer les membres du COPIL. Ceux-ci ont facilité l'accès aux ressources institutionnelles et aux informations nécessaires en

réponse aux sollicitations de l'équipe évaluatrice. Comme l'explique l'une des coordinatrices, cette mission de « facilitation » a été l'un des aspects considérés lors de la planification de l'EIS, au moment de décider sur la composition du COPIL.

Au départ on a essayé de voir quelles seraient les institutions concernées compte tenu des grandes lignes du projet. On avait essayé d'être un peu en amont pour qu'elles aient cette mission d'ouvrir les portes. Parce que on voyait bien que c'étaient des questions qu'on ne pouvait pas faire tout seuls à travers de nos réseaux. Et aussi il y avait aussi l'idée qu'à un moment donné on aurait besoin de s'appuyer sur certains membres du COPIL pour nous aider sur un point qui serait de leur compétence.

Enfin, et pour ce qui concerne la maîtrise de la méthodologie EIS, celle-ci a été assurée par plusieurs membres de l'équipe évaluatrice avec une expertise comme praticiens EIS ou qui avaient suivi une formation préalable par des institutions de référence en France et à l'international. En plus, ces compétences en interne ont été renforcées par l'appui méthodologique de deux chercheuses EHESP ayant accompagné d'autres EIS en France. D'après l'une des coordinatrices de l'EIS, le fait de compter sur cette expertise externe c'était d'autant plus pertinent compte tenu qu'elles pouvaient offrir une vision comparée avec d'autres expériences EIS et un regard de neutralité vis-à-vis des enjeux locaux du contexte de la ZAC.

C'était intéressant de pouvoir faire appel à l'expertise EHESP, à ce qu'elles pouvaient avoir en comparaison avec d'autres expériences locales. Le fait de pouvoir nous envoyer en miroir certaines informations ou de nous conforter sur un point ou un autre. Et avoir avec nous l'EHESP c'était aussi un gage de neutralité. Venant de Rennes ils avaient aucun intérêt à dire plutôt blanc ou noir, aucun intérêt pour privilégier des intérêts particuliers.

3.2.2.2 Ressources financières et logistiques

Comme il a été déjà évoqué dans la première partie de ce rapport, l'appel à projets de l'INPES a été un levier essentiel pour la mise en œuvre de l'expérimentation. Bien que les deux coordinatrices de l'EIS étaient résolues à mener l'expérimentation même en absence du financement externe, à l'aide des ressources propres, l'appui financier de l'INPES a assuré les moyens nécessaires pour approfondir l'ampleur et l'ambition de la démarche engagée.

Le fait d'avoir concouru à l'appel à projets INPES cela nous a donné une bulle d'oxygène qu'on n'aurait pas eu autrement. On a pu faire quelque chose qui a eu de l'ampleur. Après, effectivement, on a mis aussi des moyens du côté de l'ARS et de Bordeaux Métropole, ce qu'on aurait mis également si on avait été toutes seules, mais on a bien construit notre projet et on a eu la chance d'aboutir à l'appel à projets.

L'appel à projets de l'INPES c'était une opportunité. On avait déjà décidé de se lancer, mais tranquillement. Mais c'est la logique de l'appel à projets qui facilite les choses. Si acceptés, on se lançait, on innovait et en plus, on avait une subvention pour mener à bien le projet. Sans l'INPES on aurait fait une EIS rapide, mais l'appel à projets nous a permis vraiment de construire quelque chose de plus important et de prendre ce temps-là.

Au-delà de ce financement, les coordinatrices de l'EIS ont eu recours aux conventions annuelles entre leurs institutions et les structures représentées dans l'équipe évaluatrice pour allouer des fonds supplémentaires. En outre, en termes des moyens matériels et logistiques il faut ajouter ceux facilités par les structures représentées dans l'équipe évaluatrice (salles de réunion et autres espaces de travail), ainsi que la mise à disposition du temps de leurs agents pour des travaux d'édition et pour des actions de valorisation des résultats dans le cadre des congrès, colloques et journées thématiques.

Très souvent on a utilisé nos outils habituels de travail. Chacun a été contributif jusqu'à ce niveau aussi. Chacun a mis à disposition ses moyens internes. Quand il a fallu faire des éditions, des documents internes, on a partagé les tâches avec des outils qui sont les nôtres. Aussi pour la communication à Bordeaux et ailleurs, lors des colloques, journées, congrès... Il y avait un vrai investissement de tous et quand il a fallu le faire chacun s'est mobilisé

3.2.2.3 Ressources temporelles

Les coordinatrices de l'EIS se sont appliquées dès le début de l'expérimentation à faire respecter le calendrier des productions au regard de l'échéancier des décisions du projet de la ZAC. Tel que l'explique l'une d'entre elles, ceci a été l'un des critères appliqués à l'étape de sélection, quand a prévalu le choix d'un projet de petite envergure et présentant un calendrier décisionnel adapté aux exigences temporelles de l'EIS envisagée.

On s'est inscrit correctement dans le calendrier du projet, avec des périodes plus sensibles que d'autres, mais on y a effectivement réussi. L'idée au départ c'était qu'il fallait rentrer dans une EIS petite ou intermédiaire. On voulait travailler sur un projet relativement limité parce qu'on voulait surtout apprendre, savoir comment cela fonctionne. On a peut-être un peu débordé, mais pas tant que ça. On a été respectueux de la règle à ne pas retarder le projet en cours. Et on est resté tout à fait compatible avec cet objectif

Toutefois, des contraintes de temps lors des étapes d'analyse des impacts et des recommandations ont été soulignées. D'après les membres de l'équipe évaluatrice, le délai pris lors de l'étape du cadrage et notamment, le décalage entre le temps de travail initialement envisagé et celui finalement nécessaire pour faire aboutir l'EIS seraient à l'origine de ces contraintes. A ce propos, ils ont souligné le besoin d'assurer une meilleure planification des temps de travail lors de l'étape de cadrage.

Tout le monde a sous-estimé le temps. C'était chronophage. Par rapport au temps passé, en termes de visibilité c'était très compliqué. On avait décidé de s'engager tout le long du projet mais quand on n'a pas de visibilité sur le temps qu'on va y passer, ce n'est pas simple. Au moins, il faudra assurer un essai de programmation et du temps à passer par étape plutôt que de faire ça au feeling... Tout le monde avait un peu envie de découvrir, de se lancer dedans... mais quand même, c'était compliqué à gérer

Tout en étant conscient de la difficulté d'une telle planification au regard de la nature expérimentale et d'apprentissage de l'EIS du Tasta, un autre interviewé met en avant la nécessité de bien séparer les objectifs opérationnels propres à la dimension technique de l'EIS, des objectifs plus stratégiques propres à une démarche expérimentale comme l'EIS du Tasta. Plus précisément, il propose de dégager des procédures et des temps de travail adaptés à ces deux dimensions si différenciées.

On peut tirer une leçon : quand on se lance sur une EIS expérimentale qui a comme objectif cette acculturation, cet apprentissage, il faut en faire des objectifs et se donner des moyens. Si l'on se fixe ces objectifs comme des objectifs formels, il faut aussi qu'on arrive à chiffrer et dégager des processus de travail en parallèle. Or, on a mixé tout lors de la planification, les productions techniques et l'objectif d'acculturation. Ça a été intéressant, mais en termes opérationnels, cela n'a pas été si réussi

3.2.3 Facteurs relatifs aux approches théoriques, méthodes, procédures et outils encadrant la démarche

La collecte et l'analyse de données probantes et des informations contextuelles constituent le groupe de tâches principales dans l'étape centrale d'analyse de l'EIS. Les approches théoriques encadrant la démarche et les choix méthodologiques effectués en termes de

procédures et des outils déployés déterminent la qualité et la crédibilité des résultats obtenus. Nous analysons ici les bonnes pratiques identifiées à cet égard dans l'EIS du Tasta.

3.2.3.1 Une vision holistique de la santé

L'EIS s'intéresse à l'ensemble des déterminants de la santé, tant sociaux, économiques, physiques, qu'individuels, qui expliquent les états de santé à une échelle individuelle et populationnelle. Cette approche globale de la santé a été retenue pour l'EIS du Tasta compte tenu de l'intérêt de ses coordinatrices de mettre en pratique les principes et les valeurs fondamentales de l'EIS en s'appuyant sur une expérimentation sur le territoire métropolitain.

D'après les retours des entretiens, cette approche globale de la santé a été en partie facilitée par la mise au travail d'une équipe évaluatrice large et interdisciplinaire. Comme l'exprime l'un de ses membres, la présence des horizons et cultures professionnels différents a assuré le croisement des regards sur les différents déterminants mis en cause par le projet de la ZAC, notamment à l'étape du cadrage quand des choix doivent se faire sur les catégories à soumettre à l'EIS.

Pour l'étape de cadrage, là, c'est vraiment important d'avoir une équipe pluridisciplinaire. Quand on fait notre choix des déterminants, est-ce qu'on est sûrs dans nos hypothèses de tout avoir pris en compte ? La sélection est ici uniquement liée aux connaissances des évaluateurs et des personnes ressources, alors, il y a donc un risque qu'on zappe une composante ou une partie des déterminants parce qu'on n'avait pas connaissance, parce qu'on n'y avait pas pensé, parce que ce n'est pas dans notre culture

Sur une perspective plus opérationnelle, l'utilisation des outils propres à l'EIS répertorient les différentes catégories de déterminants a également facilité la prise en compte systématique de l'ensemble des déterminants pouvant être affectés par le projet de la ZAC. Tel que le décrit l'une des coordinatrices de l'EIS, cela a été le cas pour la grille de caractérisation des impacts et pour le modèle logique.

Avec la grille, on a bien balayé toutes les catégories de déterminants... déjà en les identifiant et après en les travaillant par famille de déterminants. Cela nous a bien posé le cadre, justement, car on a vu qu'on avait trop de déterminants. Et après on a encore plus ciblé, mais je pense qu'on a gardé une vision assez large au niveau de déterminants. Et pareil quand on a travaillé sur le modèle logique. On a eu une vision peut être pas exhaustive, mais très complète. On a balayé vraiment une très grande partie des déterminants qui étaient en relation directe avec le projet

A ce propos, il faut néanmoins évoquer la contradiction soulignée par l'une des membres de l'équipe évaluatrice au regard de la sélection de déterminants à effectuer dans le cadrage, quand il faut écarter certains déterminants afin de centrer les analyses sur ceux qui vont jouer le plus sur la santé. A son avis, cette sélection limite en partie la vision globale de la santé même si, par rapport aux autres démarches comme l'évaluation d'impact environnementale, l'EIS permet d'étendre le champ d'analyse aux autres déterminants du milieu social et économique dans lequel s'inscrit le projet évalué.

La prise en compte de l'ensemble des DSS ? Ça c'est une question que je me pose souvent parce que en effet, dans une EIS, on doit avoir cette vision globale. Le problème c'est que dans le cadrage il faut prioriser quelques déterminants et du coup, ça devient compliqué de rester sur une vision globale. Et comment garder cette vision en travaillant uniquement sur quelques déterminants ? C'est là la difficulté, on découpe le projet en composantes pour sélectionner uniquement certains déterminants tout en restant dans une approche globale... C'est vrai que l'EIS permet d'aller plus loin que l'EIE, mais ce n'est quand même pas évident

3.2.3.2 Une méthode standardisée mais souple pour s'adapter aux enjeux du contexte d'application de l'EIS

La pratique de l'EIS s'est développée à partir d'une procédure standardisée qui permet de structurer la démarche tout en assurant la flexibilité requise à son adaptation aux enjeux du contexte de sa mise en œuvre¹². Ces deux conditions inhérentes à la méthodologie EIS ont été très présentes dans l'expérience du Tasta. Tel qu'exprimé lors des entretiens, tout en restant dans un cadre méthodologique validé qui permet d'assurer la rigueur des analyses, le déroulement de l'EIS du Tasta a fait preuve de souplesse au regard des modalités de mise en œuvre et des outils déployés.

Moi j'aime bien que cela soit une démarche standardisée, c'est mon côté scientifique... et après je trouve que c'est une standardisation qui est assez souple dans le sens qu'on peut choisir nos propres méthodes. Les outils on les a bien définis tous ensemble, et même si on est resté sur des outils standardisés, la méthode permettait d'avoir d'autres outils, de créer nos outils, ou de les standardiser. Et du coup, c'est ça qui est bien dans l'EIS, qu'il a de la souplesse mais qu'il a quand même un cadre.

On a suivi une méthode éprouvée, on a suivi scrupuleusement les différentes étapes... mais en même temps, à l'intérieur de chaque étape, cela a été souple... Quand tu vois que c'est une méthode qui est rigoureuse mais qu'en même temps, on peut assouplir en fonction du déroulement de l'EIS, les gens adhèrent. Cela donne la rigueur, on n'a pas fait n'importe comment. On avait toujours le fil directeur, à chaque phase, les étapes de l'EIS servent de fil directeur, et on ne s'est pas écarté

Cette souplesse a permis ainsi d'accorder la latitude nécessaire aux enjeux particuliers du contexte de la ZAC en fonction des moyens, du temps et des équipes mobilisées, ce qui, selon l'une de ses coordinatrices de l'EIS du Tasta, peut faciliter l'appropriation de la démarche par d'autres équipes voulant s'y engager à partir des retours de cette expérience et des moyens à eux.

Dans l'EIS on ne fait pas n'importe quoi, on fait quelque chose qui est déjà balisé. Et la question de la flexibilité s'est effectivement posée au fur et à mesure qu'on a mieux pris la mesure et qu'on s'est adapté en fonction des moyens qui étaient les nôtres : le temps, les moyens financiers, les équipes... Et cette condition de souplesse il faut bien la mettre en avant parce que ça peut aussi rassurer les futures équipes qui feront en fonction de ce qu'ils découvrent et en fonction des moyens disponibles.

En termes de choix de mise en œuvre, la nature souple et itérative inhérente à l'EIS a été constatée à plusieurs reprises au fil de la démarche. Ça a été le cas par exemple lors de la sélection des composantes du projet à soumettre à l'EIS. Tel qu'expliqué par l'un des interviewés, une nouvelle composante du projet dénommée « Opération Globale de la ZAC » a été ajoutée au plan d'analyse dans une étape tardive en vue de tenir compte des nouveaux enjeux de santé émergeant de la collecte des données du terrain et plus précisément, pour tenir compte des impacts relevant de la densification populationnelle du quartier en raison de la construction des nouveaux logements.

Au début j'avais un peu peur du caractère orthodoxe de l'EIS mais finalement, on a aussi pu mettre des choses là-dessus, on a trouvé un bon équilibre. On a pu revenir sur les composantes qu'on avait identifiées au départ. Même si on n'avait pas sélectionné l'offre des services médicosociaux et éducatifs, on s'est rendu compte et on a fait évoluer le travail. On a pu revenir en arrière et les inclure dans l'analyse. Ça montre qu'on est resté dans une démarche flexible, tout en respectant un cadre

De même, la question de la gestion des eaux, bien qu'identifiée comme une composante à part entière dans l'étape de cadrage, a été finalement intégrée dans les autres deux grandes composantes retenues lors de l'étape ultérieure d'analyse des impacts. Ce choix répondait au constat que cette réorganisation des composantes faciliterait la compression des

¹² Parry JM, Kemm JR. Criteria for use in the evaluation of health impact assessments. Public Health. 2005;119(12):1122-9.

cheminements causaux et des interactions entre les différentes catégories de déterminants mis en cause par le projet la ZAC.

Au niveau de définition des composantes, c'était un peu flou dans le cadrage. On avait beaucoup hésité pour certaines composantes... sur la gestion des eaux. On avait décidé de la garder parce qu'il y avait un consensus mais finalement, on a fini par l'intégrer dans les deux autres composantes. Tout ça montre aussi que comme la démarche était un peu itérative, on a pu la modifier, la faire évoluer en cours. Peut-être cela a complexifié un peu les choses, mais on a quand même réussi à revenir après.

Enfin, un autre exemple de souplesse dans les choix de mise en œuvre de l'EIS du Tasta a été la priorisation de l'analyse des impacts relevant de la composante « construction de logements » dans un premier temps, même avant la réalisation de l'enquête qualitative auprès des habitants du quartier de la ZAC. Le but était de rendre les recommandations assorties au plus tard en septembre 2016, date prévue pour la présentation du cahier de charges de la ZAC aux promoteurs.

Et aussi le fait d'avoir commencé avec l'analyse des impacts liés à la construction des logements... Nous avons été assez réactifs au calendrier du projet dans le sens où l'on a réussi à changer notre méthode en voyant que sur les logements il fallait répondre plus vite que sur les espaces publics. On a adapté nos productions pour nous dépêcher, pour pouvoir rendre les recommandations dans les délais accordés

3.2.3.3 Un recours aux outils opérationnels propres à la démarche EIS

Pour la mise en œuvre des différentes tâches à assurer tout au long de la démarche, l'équipe évaluatrice a eu recours aux procédures et aux outils déjà existants et relevant d'autres expériences EIS menées en France ou ailleurs, en les adaptant aux enjeux du contexte de mise en œuvre de l'EIS du Tasta, tel que l'explique l'une de ses coordinatrices :

Pour les outils on s'est approprié de ce qui était disponible. On a retravaillé certains, on a recréé d'autres. On a eu recours à l'existant ou à ce qu'on a construit en s'inspirant sur des modèles et des outils développés ailleurs. En termes d'expérimentation je crois qu'on a vraiment réussi à relier tous les outils et les processus qui étaient préconisés dans la méthode EIS

La question de la souplesse inhérente à l'EIS s'est également posée en ce qui concerne les choix faits au regard des outils employés au fil de la démarche. D'après l'un des membres de l'équipe évaluatrice, ces choix ont été associés aux facteurs du contexte de réalisation de l'EIS et plus précisément, aux contraintes de temps posées par l'échéancier de décision.

Pour les outils, on a eu le choix d'y réfléchir. On s'est dit, tiens, pour cette phase-là tu dois prendre ça... C'est vrai aussi qu'on n'a pas eu un paquet de trucs qu'on devait absolument utiliser. A mon avis c'est assez souple et d'une EIS à une autre, on n'utilise pas forcément les mêmes outils. Et aussi, on s'est adapté au calendrier du projet, si tu n'as pas le temps, tu le fais pas, tu fais d'autres méthodes, tu en discutes...

Interrogés sur des outils ayant été particulièrement utiles au bon déroulement et à la réussite de l'EIS, les interviewés évoquent la grille d'estimation d'impacts. D'après les avis recueillis, cette grille a permis d'encadrer les discussions tout le long de la démarche, d'assurer la transparence et la rigueur des analyses, et de faciliter la communication des résultats. Un autre outil particulièrement apprécié a été le modèle logique. Au-delà du modèle créé pour l'EIS du Tasta, l'un des membres de l'équipe évaluatrice met en avant le fait d'avoir eu recours aux exemples des modèles utilisés dans d'autres EIS. D'après lui, le fait d'avoir visualisé ces exemples concrets aurait permis de mieux comprendre la chaîne des associations causales mise en cause dans le cadre de l'EIS du Tasta et d'orienter les analyses au regard des déterminants repérés.

Le fait d'avoir un modèle logique avec un exemple concret ça peut parler beaucoup mieux que quand tu dis, cela va agir sur les déterminants x ou y. Là, tu voyais concrètement... alors ça fait du bien d'avoir des modèles logiques déjà remplis avec un cas de figure, parce que ça parle davantage. Ça permet de mieux comprendre comment les choses s'enchaînent et vers où devront aller les analyses

Enfin, au-delà des outils propres à la démarche EIS, tous les interviewés ont également évoqué d'autres outils relevant plutôt de la conduite de projets. C'était notamment le cas du tableau de missions et du tableau de bord produits lors de l'étape du cadrage. Ces deux outils se sont avérés essentiels aussi bien pour clarifier le partage des tâches et l'échéancier des actions au sein de l'équipe évaluatrice, que comme outils de communication envers les structures commanditaires et des autres parties prenantes représentés au COPIL. Tel qu'exprimé lors des entretiens, ces outils ont permis de recenser, préciser et rendre compte des progrès faits au fil de la démarche.

Le tableau des missions, cela permettait de se guider tout le long de la démarche, de bien décrire qu'est-ce qu'on doit faire, qu'est-ce qu'on vise et dans quel délai. Et avec le tableau de bord, avec le calendrier et le détail des actions ... cela a été aussi très utile au sein de la direction parce que cela nous permettait aussi de dire où on était. Nous avons besoin de rendre compte en interne à l'EE, mais aussi à nos institutions. Et aussi quand il y avait un COPIL, ça permettait de dire où on était dans le calendrier... cela permettait de bien suivre

4 PRÉCONISATIONS

L'analyse critique de l'EIS de Tasta nous a permis d'identifier des leviers, des contraintes et des potentiels d'amélioration de la démarche engagée, ainsi que de tirer des enseignements et des orientations de bonne pratique pour la planification et la mise en œuvre d'autres EIS.

Nous présentons ici une synthèse des préconisations qui, nous l'espérons, pourront être utiles pour guider la mise en œuvre d'autres EIS et notamment, pour des personnes et des équipes qui veulent s'initier à la démarche.

Dans une première partie nous présentons des orientations opérationnelles liées au déploiement de chaque étape de l'EIS, y compris des points de vigilance sur certains aspects à ne pas oublier. Dans une deuxième partie, nous développons des orientations plus stratégiques relevant des conditions générales de planification et de mise en œuvre d'une EIS.

4.1 PRÉCONISATIONS LIÉES AU DÉPLOIEMENT DES ÉTAPES D'UNE EIS

4.1.1 Prospection

- √ **Mise en œuvre des réunions d'information sur l'EIS en direction des décideurs locaux et des porteurs de projets à examiner dans l'étape de sélection.** Ces réunions contribueront à établir les bases pour le bon déroulement de la démarche compte tenu du fait qu'elles permettront de :
 - Assurer une bonne compréhension des enjeux propres à l'EIS et de sa contribution spécifique à la prise de décision (sensibilisation)
 - Clarifier les portées de la démarche
 - Nouer des relations de confiance entre les décideurs, les porteurs du projet et l'équipe évaluatrice responsable de mener l'EIS, ce qui facilitera par la suite la canalisation des demandes d'information et la mise en relation avec les autres parties prenantes : des équipes techniques du projet retenu pour l'EIS, d'autres professionnels et agents concernés, des experts thématiques, des représentants de la population affectée...

Point de vigilance

- ✚ **Assurer une présentation précise et rigoureuse de la démarche EIS, ses potentiels et ses limites comme outil d'aide à la prise de décision.** Cela permettra de concilier les attentes mutuelles et de clarifier les apports potentiels des uns est des autres.

4.1.2 Sélection

- √ **Accès à des informations de base sur les projets soumis à la sélection¹³.** Ceci pourrait être facilité par des éléments disponibles dans des diagnostics préalables à la formulation d'un projet, ainsi que dans le cahier de charges détaillant ses objectifs et composantes principales et l'échéancier décisionnel. Ces informations permettraient à l'équipe évaluatrice de mieux apprécier les enjeux du projet et la pertinence des critères à appliquer dans cette étape de sélection.
- √ **Utilisation des outils EIS adaptés aux enjeux du projet évalué.** Le recours aux grilles de déterminants et aux questions évaluatives pour juger de l'opportunité de réaliser une EIS permet de réaliser une revue rapide des projets présélectionnés, de structurer la

¹³ Toutefois, ce travail en amont doit se confronter avec un principe de réalité : très souvent sa réalisation est limitée par la disponibilité ou l'accessibilité à ces informations dans cette étape initiale de l'EIS.

discussion entre les parties prenantes et d'éclairer la décision finale. Et tout cela, en assurant un processus de décision transparent, systématique et rigoureux.

- ✓ Une personne ayant déjà réalisé des EIS ou experte en EIS est recommandée pour accompagner l'étape de sélection et ainsi guider le porteur de projet dans les critères à adopter pour cette étape.

Point de vigilance

- ✚ Assurer les conditions appropriées au choix du projet à soumettre à l'EIS en ce qui concerne la nature de l'intervention, le cycle de développement dans lequel s'inscrit le projet, et l'accessibilité des informations le concernant. Plus précisément, la sélection du projet devrait tenir compte des conditions suivantes :
 - il doit s'agir d'un projet portant sur des domaines d'intervention qui ne visent pas directement ou strictement l'amélioration de la santé, et qui engage donc des déterminants qui ne relèvent pas du secteur de la santé¹⁴.
 - il existe un contexte de décision bien défini, à savoir, un projet en cours de développement, mais dans une étape avancée permettant de dégager des axes d'action et/ou des composantes sur lesquelles portera l'estimation d'impacts.
 - des informations et des documents décrivant le projet et son contexte de réalisation sont disponibles et accessibles afin de pouvoir nourrir l'analyse d'impact.

4.1.3 Cadrage

- ✓ Une composition du COPIL ouverte à un grand nombre de parties prenantes, et pas uniquement aux commanditaires ou financeurs du projet, afin que les recommandations de l'EIS soient comprises et intégrées par la suite.
- ✓ Organisation d'une activité de sensibilisation à l'EIS en direction des personnes ressources mobilisées, y compris les responsables techniques du projet retenu. Ces réunions seront l'occasion d'acculturer les participants à l'EIS ainsi que de poser les attentes mutuelles au regard de la démarche à entreprendre. Ces conditions faciliteront par la suite l'établissement des partenariats intersectoriels et du travail collaboratif qu'exige toute EIS. En outre, l'intégration dans la programmation d'une visite au site du projet examiné permettrait de rapprocher les participants de réalités du terrain et de mieux comprendre et de s'approprier les enjeux du contexte d'implantation du projet.
- ✓ Un recours aux outils EIS facilitant un examen minutieux des liens entre les composantes du projet et les déterminants de la santé. C'est le cas des modèles logiques élaborés dans le cadre d'autres EIS réalisées dans le même secteur et disponibles dans la littérature. La construction du modèle logique du projet à partir de ces exemples s'avère d'autant plus avantageuse du fait qu'il assure la transparence et la rigueur des choix réalisés lors du cadrage, notamment pour la sélection des composantes et des déterminants à examiner.
- ✓ Des réunions dédiées avec les responsables techniques du projet permettant de compléter les informations déjà recueillies, ainsi que d'apporter un éclairage sur les contraintes techniques, financières et du calendrier pouvant affecter la prise en compte des recommandations.
- ✓ Une validation du cadrage à réaliser par le COPIL en précisant les enjeux et limites de ce cadrage et de l'EIS pour éviter un écart entre les attentes des commanditaires et les résultats de l'EIS

¹⁴ Bien que les interventions sanitaires aient des impacts sur les déterminants, l'EIS a pour vocation de promouvoir l'approche de la santé dans toutes les politiques, à savoir, d'aider les décideurs et responsables des secteurs non sanitaires, à introduire une considération systématique pour la santé lors de l'élaboration de leurs interventions. Ceci met en avant l'intérêt d'appliquer des EIS d'avantage sur des projets relevant des secteurs non sanitaires.

Point de vigilance

- ✚ Assurer une compilation de toute documentation et information concernant le projet et produite en amont de l'EIS : des diagnostics de besoins, des états de lieux, des documents techniques, des cartes du territoire, etc. Ce sont des informations précieuses qui faciliteront la définition du périmètre de l'EIS au plus proche des enjeux de santé soulevés par le projet.

4.1.4 Analyse des impacts

- √ Une préoccupation majeure pour obtenir les meilleures données et informations disponibles avec le temps et les moyens impartis. Il s'agit de trouver le point d'équilibre pour fournir des informations fiables et suffisantes en cohérence avec les ressources humaines, matérielles et temporelles mobilisées.
- √ Une intégration effective des différentes sources d'information consultées permettant d'appréhender la complexité des impacts sur la santé, notamment dans le cas où le peu ou le manque de données probantes mettent en difficulté l'estimation et la caractérisation des impacts.
- √ Un recours aux outils opérationnels propres à l'EIS facilitant la systématisation et l'analyse des informations nourrissant l'estimation des impacts. Il s'agit, par exemple, des grilles de sélection, des modèles logiques ou des matrices de caractérisation des impacts, des outils prêts à l'emploi et facilement adaptables aux enjeux de chaque démarche EIS.
- √ Une rigueur dans la présentation des procédures engagées pour l'estimation des impacts. Il faut assurer une transparence dans la présentation des méthodes, des outils et des critères appliqués pour la prédiction, la priorisation et la caractérisation d'impacts, ainsi que les seuils d'incertitude associés. Cela permettrait d'évaluer la puissance de la prédiction et de renforcer la crédibilité des résultats obtenus.
- √ Un recours aux tableaux de synthèse facilitant une vision globale et une lecture rapide des impacts liés aux composantes du projet. Ces tableaux apportent une valeur ajoutée en termes de visibilité, crédibilité et rigueur des analyses.
- √ Un renvoi aux références bibliographiques qui sont à la base des prédictions réalisées. Ce renvoi facilite la réutilisation des données probantes dans le cadre d'autres EIS portant sur des projets similaires et pouvant ainsi bénéficier des recherches déjà réalisées et documentées dans le rapport de résultats.

Point de vigilance

- ✚ L'absence des données probantes sur certains déterminants et les difficultés pour accéder aux données sociodémographiques à une échelle locale peuvent rendre difficile la caractérisation des impacts au regard de leur intensité, probabilité et répartition populationnelle. Face à cette contrainte, l'équipe évaluatrice doit avoir recours aux données contextuelles recueillies dans l'étape d'analyse ainsi qu'aux expertises des personnes ressources consultées pour compenser ces limites.

4.1.5 Recommandations

- √ Des critères de pertinence, de faisabilité et d'effectivité doivent guider la formulation des recommandations. Plus précisément, elles doivent intégrer :
 - L'avis des populations affectées, par un recueil de leurs attentes, besoins et préoccupations à l'aide des enquêtes de terrain (pertinence)
 - L'avis des décideurs et des responsables techniques par des sollicitations ciblées (faisabilité politique et technique)
 - Des données probantes relevant d'une revue de la littérature sur des interventions dont l'efficacité a été démontrée, ainsi que l'avis des experts consultés (effectivité)

- √ Une attention particulière doit se faire sur le choix de présentation des recommandations résultant de l'EIS afin de faciliter leur prise en compte. Plus précisément, il est souhaitable de prévoir :
 - Une liste restreinte de recommandations suivant des impacts préalablement priorisés
 - Une cohérence dans leur présentation en lien avec les composantes de projet et les impacts concernés
 - Un renvoi aux guides et aux référentiels techniques consultés présentant des informations plus détaillées et permettant d'aller plus loin dans la mise en œuvre des recommandations

Point de vigilance

- ✚ Pour la formulation des recommandations et, dans le cadre des EIS identifiant un nombre important d'impacts, il faut prioriser les impacts les plus significatifs du point de vue de la santé. Compte tenu de la nécessité d'offrir aux décideurs des orientations claires, précises et prêtes pour leur prise en compte, cette priorisation permettra d'attirer leur attention sur une liste restreinte des recommandations ayant le plus fort potentiel pour améliorer la santé.

4.1.6 Rapport final

- √ Une présentation au sein du COPIL, préalable à sa validation finale, afin de recueillir l'avis de ses membres sur la qualité des résultats de l'EIS. Les échanges avec les différentes parties prenantes représentées au COPIL apporteront une valeur ajoutée au regard de la faisabilité et de la pertinence des recommandations issues de l'EIS.
- √ Une production des supports de communication complémentaires adaptés aux différentes audiences potentiellement intéressées. Ces productions sont des ressources très utiles pour assurer la valorisation et le transfert des résultats. Entre autres, nous pouvons évoquer :
 - Une version abrégée du rapport et des plaquettes avec des informations de base permettant de faire connaître l'EIS au grand public
 - Un tableau récapitulatif des impacts et des recommandations associées pour que d'autres porteurs de projets similaires dans le même secteur puissent s'en inspirer.

Point de vigilance

- ✚ Attention à ne pas délaisser cette étape essentielle de valorisation et de restitution des résultats. Si le potentiel d'influence de l'EIS repose en grande partie sur la rigueur des analyses réalisées, son efficacité se base aussi sur la capacité à communiquer efficacement ses résultats. Ce constat devient d'autant plus pertinent compte tenu du caractère innovant de la démarche en France. Toute stratégie de communication contribuera à faire valoir l'EIS et à orienter d'autres initiatives pouvant profiter de l'expérience déjà cumulée. Il faut donc assurer l'édition et la diffusion du rapport final et de tous les supports de communication proposés plus haut.

4.1.7 Suivi et évaluation

- √ Assurer la formulation d'un plan de suivi de la mise en œuvre des recommandations, ainsi que d'évaluation du processus et des résultats de l'EIS. Bien que leur mise en œuvre soit tributaire des moyens disponibles une fois l'EIS finalisée, l'existence de ces plans pourrait faciliter une mobilisation éventuelle des ressources si des conditions favorables sont présentes.

4.2 PRÉCONISATIONS LIÉES AUX CONDITIONS GÉNÉRALES DE PLANIFICATION ET DE RÉALISATION D'UNE EIS

- √ **Un ancrage institutionnel et une volonté des autorités publiques en faveur de l'EIS.** L'intérêt croissant des décideurs à intégrer les questions de santé dans leurs politiques devient un levier fondamental pour assurer leur implication dès le début de la démarche. L'équipe évaluatrice doit alors veiller, dans l'étape de prospection, à les sensibiliser aux apports de l'EIS au regard des mandats publics existants concernant les politiques publiques favorables à la santé tels que la réduction des inégalités, la santé environnementale ou le développement durable.
- √ **Un groupe des personnes ressources permettant de réunir un pool des expertises et des compétences multidisciplinaires mobilisables au fil de la démarche.** Cela permettra d'enrichir les travaux de l'équipe évaluatrice et d'assurer une vision plus large nourrissant l'estimation des impacts et la formulation des recommandations assorties.
- √ **Une culture commune autour des valeurs propres à l'EIS au sein des différentes parties prenantes.** Des séances d'information/sensibilisation à l'EIS créent des occasions propices pour avancer cette acculturation que faciliteront, par la suite les adhésions et les collaborations multidisciplinaires nécessaires au bon déroulement de l'EIS.
- √ **Des capacités de pilotage et de gouvernance horizontale mettant à profit les contributions des diverses structures et acteurs mobilisés,** y compris des décideurs, des experts et des professionnels, des équipes techniques et des représentants de la population concernée. Ces capacités relationnelles permettront de créer un climat de confiance et de respect mutuel facilitant la co-construction des connaissances et le partage des informations.
- √ **Un plan de communication en interne en direction des parties prenantes de l'EIS.** L'équipe évaluatrice doit veiller à communiquer régulièrement les avancées réalisées dans les différentes étapes de la démarche afin de préserver l'intérêt des acteurs mobilisés et de les maintenir « en situation de veille » au regard des sollicitations éventuelles au fil de la démarche.
- √ **Une maîtrise de la méthodologie EIS et d'autres compétences scientifiques et techniques.** L'équipe évaluatrice doit intégrer au moins une personne avec une formation et/ou une expérience avérée dans la pratique de l'EIS, accompagnée par d'autres professionnels apportant une maîtrise des tâches liés au volet scientifique d'EIS (collecte des informations, analyse des impacts et formulation des recommandations), ainsi qu'à la gestion de projets et à la fonction relationnelle qu'exige toute démarche EIS.
- √ **Un recours à une procédure standardisée en étapes mais avec une souplesse dans son application.** Une telle procédure permettra de structurer le déploiement de l'EIS assurant la rigueur de la démarche tout en facilitant une flexibilité qui s'avère essentielle pour s'adapter aux changements du contexte de mise en œuvre de l'EIS en fonction de la nature du projet, de l'accessibilité aux informations, et de l'échéancier de décisions

5 CONCLUSION

Ce rapport d'évaluation répond à la volonté de Bordeaux Métropole et de l'ARS Nouvelle Aquitaine d'expérimenter l'EIS sur un projet d'aménagement sur le territoire métropolitain : le projet de la ZAC « Les Vergers du Tasta ». Dans une optique d'apprentissage et d'amélioration continue, il s'agissait d'aller jusqu'au bout de la démarche afin d'en tirer les enseignements pouvant informer sur la planification et la mise en œuvre d'expériences similaires dans la région. Plus précisément, le but était de mener la dernière étape de la procédure EIS dans laquelle une double démarche évaluative est réalisée : d'une part une évaluation des processus dont a fait l'objet le présent rapport, et d'autre part, une évaluation des résultats prévue pour mi-2018.

L'enjeu principal a été ainsi d'examiner le déroulement effectif de l'EIS du Tasta en tant que première étude de ce genre menée sur le territoire de Bordeaux Métropole et dans l'ex-région Aquitaine. L'analyse s'est appuyée sur une collecte d'information qualitative auprès des membres de l'équipe évaluatrice et visant leur appréciation au regard de l'organisation et du déploiement de la démarche. Les éléments objectifs quant à eux, se sont appuyés sur les conditions de mise en œuvre décrites dans les documents issus de l'EIS du Tasta et leur analyse comparée avec les critères de bonnes pratiques préconisées dans la littérature. L'attention a été portée sur ces conditions de réalisation afin d'en déduire les pratiques les mieux adaptées à chaque étape de la démarche et les facteurs contextuels contribuant à sa réussite. Il a été aussi question de mettre l'accent sur les limites constatées et identifier les points de vigilance pour la conduite d'autres EIS sur des projets ou des contextes d'application similaires.

A la lumière des informations recueillies, l'EIS du Tasta a suivi une approche systématique conformément à la méthodologie de référence¹⁵. Elle s'est inscrite dans un modèle de pratique de soutien à la décision, à savoir, en collaboration avec les décideurs locaux et en co-construction avec les autres parties prenantes du projet de la ZAC¹⁶. L'analyse des conditions de réalisation a mis en évidence des facteurs de réussite en termes de capacités de pilotage et de gouvernance, de mobilisation des ressources et des compétences et d'application des procédures et des outils propres à l'EIS. Vingt-sept préconisations ont été dégagées concernant des orientations plus opérationnelles et inhérentes à la méthodologie EIS, d'autres plus stratégiques et relevant des conditions organisationnelles requises pour la réalisation des EIS.

Nous sommes tout à fait conscients du fait que l'analyse réalisée est limitée à l'expérience acquise sur le projet de la ZAC du Tasta. Compte tenu du besoin d'encadrer la pratique émergente de l'EIS en France, il est nécessaire de promouvoir d'autres démarches évaluatives facilitant un corpus de connaissances pratiques plus vaste. Ces retours d'expériences pourraient éventuellement ouvrir la porte à l'élaboration d'un référentiel des pratiques adapté au contexte français. Ce dernier contribuera à éviter les confusions sur ce qui est ou n'est pas une EIS à un moment où sa pratique est en plein essor. Il ne faut pas oublier que, tout en se nourrissant des éléments propres aux autres outils d'aide à la décision tels que l'évaluation des risques, les démarches de concertation citoyenne ou les diagnostics locaux participatifs, l'objectif et le contexte de réalisation de l'EIS sont différents. L'élaboration d'un cadre de référence adapté permettra ainsi d'éclairer et de consolider la pratique de l'EIS en France tout en montrant sa spécificité et sa plus-value pour soutenir l'adoption des politiques publiques favorables à la santé.

¹⁵ WHO - ECHP. Health Impact Assessment. Main concepts and suggested approach. Gothenburg Consensus Paper. Copenhagen: WHO Regional Office for Europe; 1999

¹⁶ Harris-Roxas B, Harris E. Differing Forms, Differing Purposes: A Typology of Health Impact Assessment. Environ Impact Assess Rev 2011; 31: 396-403

6 RÉFÉRENCES

- Bhatia R, Farhang L, Heller J, Lee M, Orenstein M, Richardson M, Wernham A. Minimum Elements and Practice Standards for Health Impact Assessment 0.3. September 2014.
- Bourcier E, Charbonneau D, Cahill C, Dannenberg AL. An evaluation of health impact assessments in the United States, 2011-2014. *Prev Chronic Dis.* 2015 ; 12 (E23) : 1-10
- Gauvin FP, Ross MC. La participation citoyenne dans L'évaluation d'impact sur la santé : Survol des enjeux. CCNPPS; 2012.
- Haigh F et al. What makes health impact assessments successful? Factors contributing to effectiveness in Australia and New Zealand. *BMC Public Health.* 2015; 3;15:1009.
- Harris-Roxas B, Harris E. Differing Forms, Differing Purposes: A Typology of Health Impact Assessment. *Environ Impact Assess Rev.* 2011; 31: 396-403
- Kemm J. What is HIA and why might it be useful? In Wismar, Blau, Ernst, Figueras (eds). *The Effectiveness of HIA. Scope and limitations of supporting decision-making in Europe.* European Observatory on Health Systems and Policies; 2007.
- London Health Observatory. Report on the qualitative evaluation of four health impact assessments on draft mayoral strategies for London. London Health Authority; 2013.
- Parry JM, Kemm JR. Criteria for use in the evaluation of health impact assessments. *Public Health.* 2005 ; 119 (12) : 1122-9.
- Quigley RJ, Talyor LC. Evaluating health impact assessment. *Public Health* 2004 ; 108 : 544-52
- Quigley RJ, Talyor LC. Health impact assessment. A review of reviews. Health Development Agency; 2002.
- Saint Pierre L. Les conditions organisationnelles d'évaluation d'impact sur la santé. CNPPS ; 2014
- Schuchter J, Bhatia J, Corburn J et al. Health impact assessment in the United States: Has practice followed standards? *Env Impact Assess Rev.* 2014 ; 47 : 47-53
- Tremblay E, St-Pierre L, Viens C. L'évaluation d'impact sur la santé en Montérégie : un processus appuyé sur le courtage de connaissances. *Glob Health Promot.* 2017; 24 (2) : 66-74.
- World Health Organization - ECHP. Health Impact Assessment. Main concepts and suggested approach. Gothenburg Consensus Paper. Copenhagen: WHO Regional Office for Europe; 1999

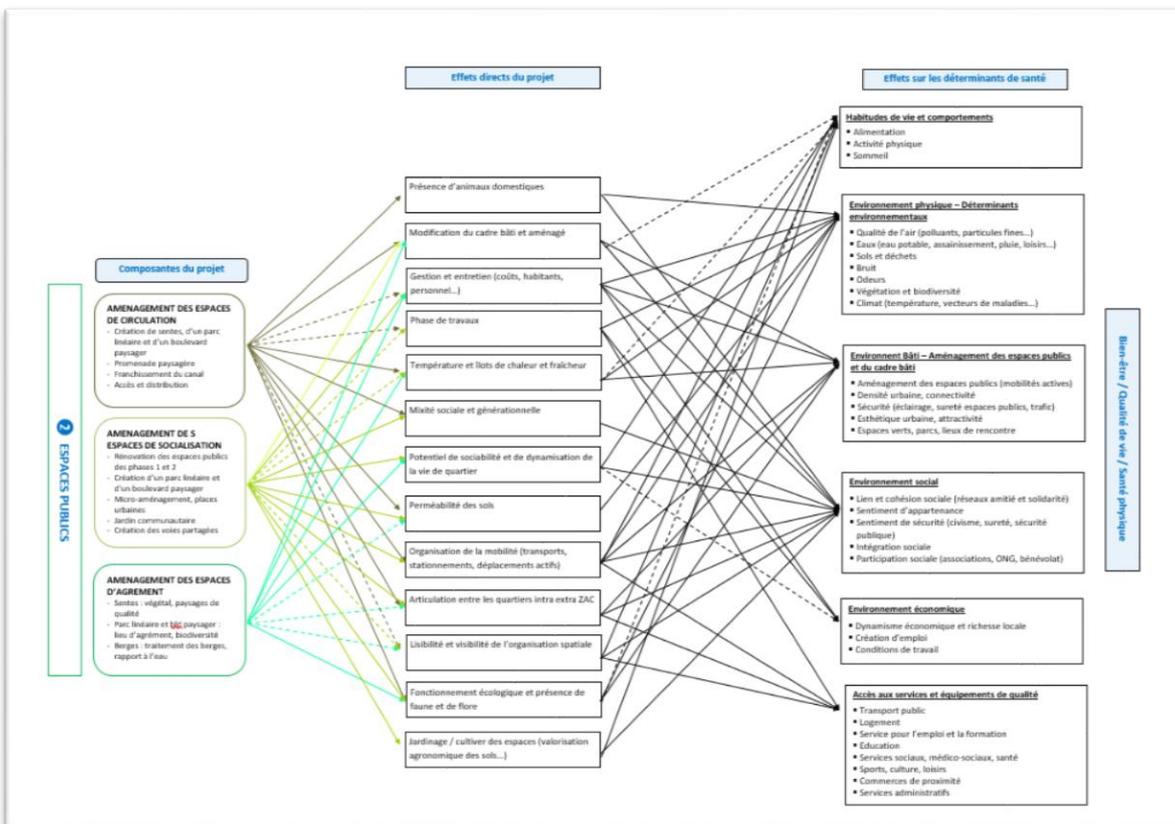
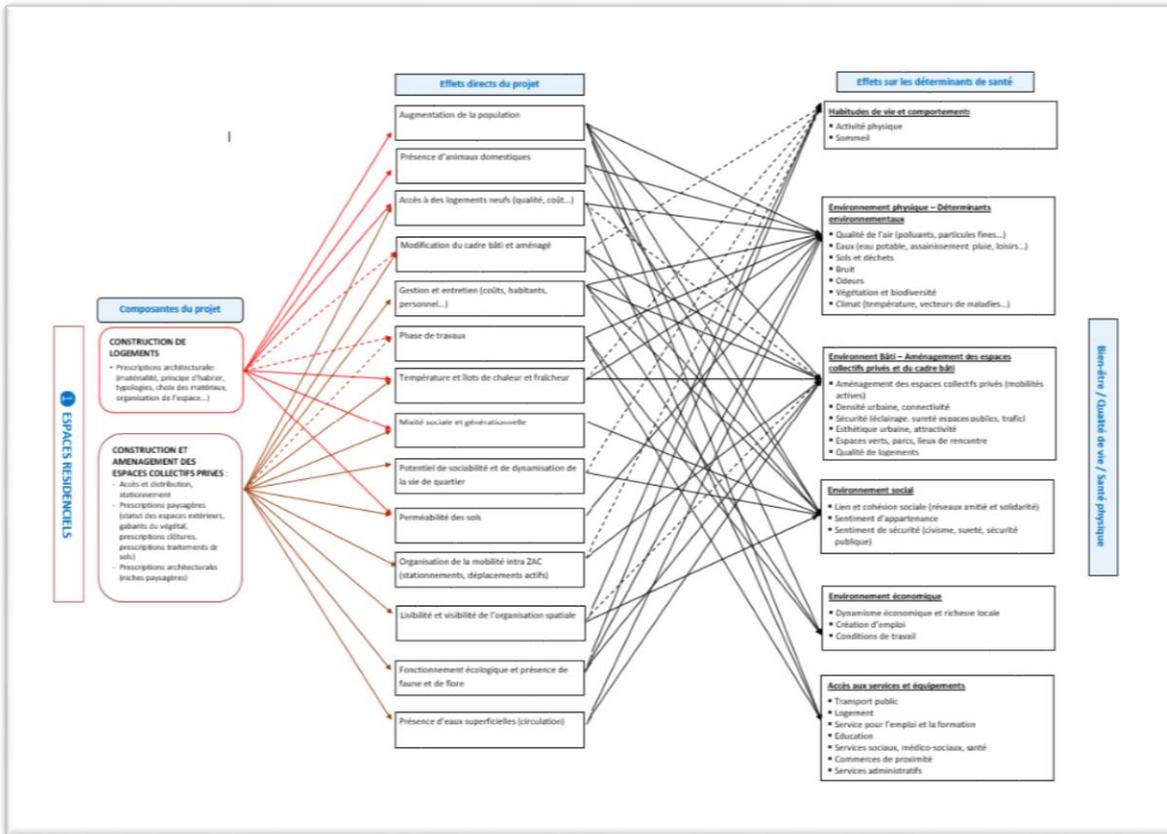
GUIDES ET RÉFÉRENTIELS CONSULTÉS

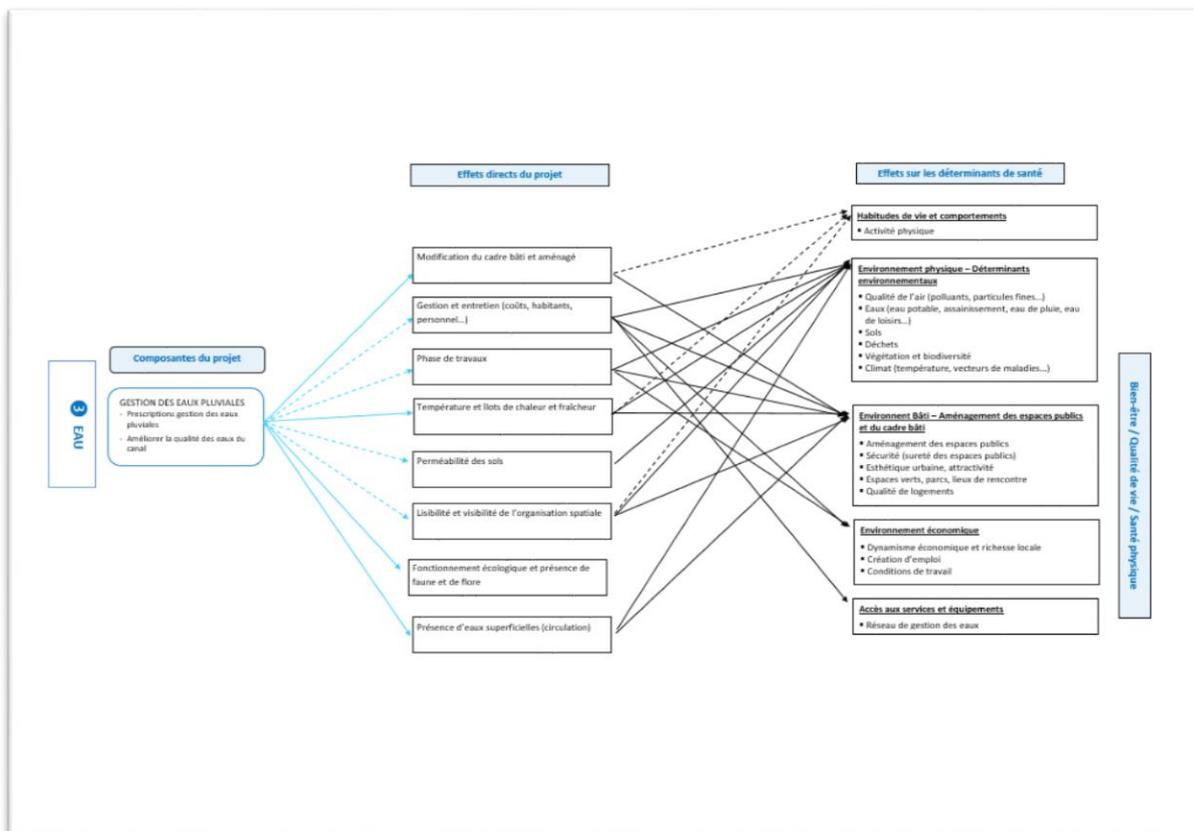
- Dreaves H, Pennington A, Scott Samuel A. Urban Health Impact Assessment Methodology (UrHIA). Liverpool: Impact, University of Liverpool; 2015
- Freedsgaard MW, Cave B, and Bond A. A review package for Health Impact Assessment reports of development projects. Ben Cabe Associates Ltd; 2009
- Guide d'introduction à l'Evaluation d'Impact sur la Santé en Suisse. Plateforme Suisse sur l'Evaluation d'Impact sur la Santé ; 2010
- Green L, Parry Williams L, Edmonds N. WHIASU Quality Assurance Review Framework for HIA. WHIASU/Public Health Wales; 2017.

- Metcalfe O, Higgins C, Lavin T. Health impact assessment Guidance. The Institute of Public Health in Ireland ; 2009
- Saint Pierre L. Référentiel des bonnes pratiques de l'Évaluation d'impact sur la santé (EIS) pour l'établissement des compétences essentielles. CNPPS ; 2015
- Scott-Samuel, A., Birley, M., Ardern, K. The Merseyside Guidelines for Health Impact Assessment. International Health IMPACT Assessment Consortium; 2001.
- World Health Organization - ECHP. Health Impact Assessment. Main concepts and suggested approach. Gothenburg Consensus Paper. Copenhagen: WHO Regional Office for Europe; 1999

7 ANNEXES

7.1 ANNEXE 1 - MODÈLE LOGIQUE DE L'EIS « LES VERGERS DU TASTA »





7.2 ANNEXE 2 - GRILLE DE CARACTERISATION DES IMPACTS

Composante Espaces résidentiels

Grandes Composantes	Composantes du projet	Marge de manœuvre sur le projet (0 : aucune 1 : envisageable 2 : certaine)	Effets sur les déterminants de la santé		Impacts potentiels sur la santé	Caractérisation des impacts				Sources Revue de la littérature, Personnes ressource, Habitants	Score «Effets sur la santé »
			Effets positifs	Effets négatifs		Sens Positif, Négatif, Incertain	Intensité Faible, Moyenne, Forte	Probabilité Certaine, Probable, Possible	Groupes populations plus fortement impactées		
Construction de logements											
Gestion du réseau des eaux (eau potable, assainissement, pluie, loisirs...)											
Construction et aménagement des espaces collectifs privés											

Composante Espaces publics

Grandes Composantes	Composantes du projet	Marge de manœuvre sur le projet (0 : aucune 1 : envisageable 2 : certaine)	Effets sur les déterminants de la santé		Impacts potentiels sur la santé	Caractérisation des impacts				Sources Revue de la littérature, Personnes ressource, Habitants	Score «Effets sur la santé »
			Effets positifs	Effets négatifs		Sens Positif, Négatif, Incertain	Intensité Faible, Moyenne, Forte	Probabilité Certaine, Probable, Possible	Groupes populations plus fortement impactées		
Aménagement des espaces de circulation											
Aménagement des espaces de socialisation											
Mise en place d'un système de gestion des eaux											

Composante Opération globale de la ZAC

Grandes Composantes	Composantes du projet	Marge de manœuvre sur le projet (0 : aucune 1 : envisageable 2 : certaine)	Effets sur les déterminants de la santé		Impacts potentiels sur la santé	Caractérisation des impacts				Sources Revue de la littérature, Personnes ressource, Habitants	Score «Effets sur la santé »
			Effets positifs	Effets négatifs		Sens Positif, Négatif, Incertain	Intensité Faible, Moyenne, Forte	Probabilité Certaine, Probable, Possible	Groupes populations plus fortement impactées		
Programme de l'opération											

7.3 ANNEXE 3 - TABLEAU DE RECOMMANDATIONS

Composante Espaces résidentiels

Grandes Composantes	Composantes du projet	Effets sur les déterminants de la santé		Recommandations (pour minimiser les impacts négatifs et maximiser les impacts positifs)
		Effets positif	Effets négatif	
Construction de logements				
Gestion du réseau des eaux (eau potable, assainissement, pluie, loisirs...)				
Construction et aménagement des espaces collectifs privés				

Composante Espaces publics

Grandes Composantes	Composantes du projet	Effets sur les déterminants de la santé		Recommandations (pour minimiser les impacts négatifs et maximiser les impacts positifs)
		Effets positif	Effets négatif	
Aménagement des espaces de circulation				
Aménagement des espaces de socialisation				
Mise en place d'un système de gestion des eaux				

Composante Opération globale de la ZAC

Grandes Composantes	Composantes du projet	Effets sur les déterminants de la santé		Recommandations (pour minimiser les impacts négatifs et maximiser les impacts positifs)
		Effets positif	Effets négatif	
Programme de l'opération				

7.4 ANNEXE 4 - OUTIL DE SUIVI DES RECOMMANDATIONS

Suivi des recommandations pour la composante "ESPACES RESIDENTIELS" / ILOT XXX													
Responsable du suivi :													
Date / période du suivi :													
Méthode de suivi :													
Grande composante	Composante du projet	RECOMMANDATION	Echelle concernée (1)	Priorité (2)	Faisabilité		Mise en œuvre						
					Faisabilité technique (3)	Coût (4)	Responsables		Échéance de réalisation attendue	Personne ressource mobilisable	Résultat (5)	Détail des éléments revus ou des choix effectués	Commentaires (facteurs facilitants, difficultés, points de vigilance, raisons de non prise en compte de la recommandation, commentaires techniques)
							Instance	Service/personne					

(1) Métropole / commune / quartier / lot
 (2) P = prioritaire
 (3) 1 = faible / 2 = moyenne / 3 = forte
 (4) 1 = élevé / 2 = moyen / 3 = faible
 (5) réalisé / partiellement réalisé / non réalisé

7.5 ANNEXE 5 - GRILLE DE PRIORISATION DES IMPACTS

Sens : indique si l'impact potentiel sur la santé est bénéfique ou adverse	
Positif	Impact qui peut améliorer la santé de la population
Négatif	Impact qui peut détériorer la santé de la population
Incertain	Impact dont on ne peut qualifier le sens par manque de précisions sur le projet
Intensité : indique la sévérité de l'impact sur la santé	
Faible	Impact sur la santé de gestion simple et ne nécessitant pas de prise en charge
Moyenne	Impact sur la santé nécessitant une prise en charge ou un traitement médical à caractère réversible
Forte	Impact sur la santé chronique, irréversible ou impliquant le pronostic vital
Probabilité : indique le degré de certitude sur la survenue de l'impact	
Possible	Impact dont il est possible qu'il surviendra comme conséquence du projet (très faible probabilité de survenue)
Probable	Impact dont il est probable qu'il surviendra comme conséquence du projet (probabilité de survenue moyenne)
Certaine	Impact dont il est certain qu'il surviendra comme conséquence du projet (très forte probabilité de survenue)
Population plus fortement impactée	
Indique quels groupes de population sont susceptibles d'être plus fortement concernés par l'impact	

Score « Effets sur la santé » (établi à partir de l'intensité et la probabilité)				
		Probabilité		
		Possible (1)	Probable (2)	Certaine (3)
Intensité	Faible (1)	2	3	4
	Moyenne (2)	3	4	5
	Forte (3)	4	5	6

